

HT  
395  
.C32A514  
Manitoba

## LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU MANITOBA

L'un des rapports sur les  
perspectives de développement  
dans les provinces, territoires  
et régions du Canada  
préparés par *L. Connel*  
le ministère de l'Expansion économique régionale



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

Expansion  
Économique  
Régionale

Regional  
Economic  
Expansion

Décembre 1979

LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE  
DU MANITOBA

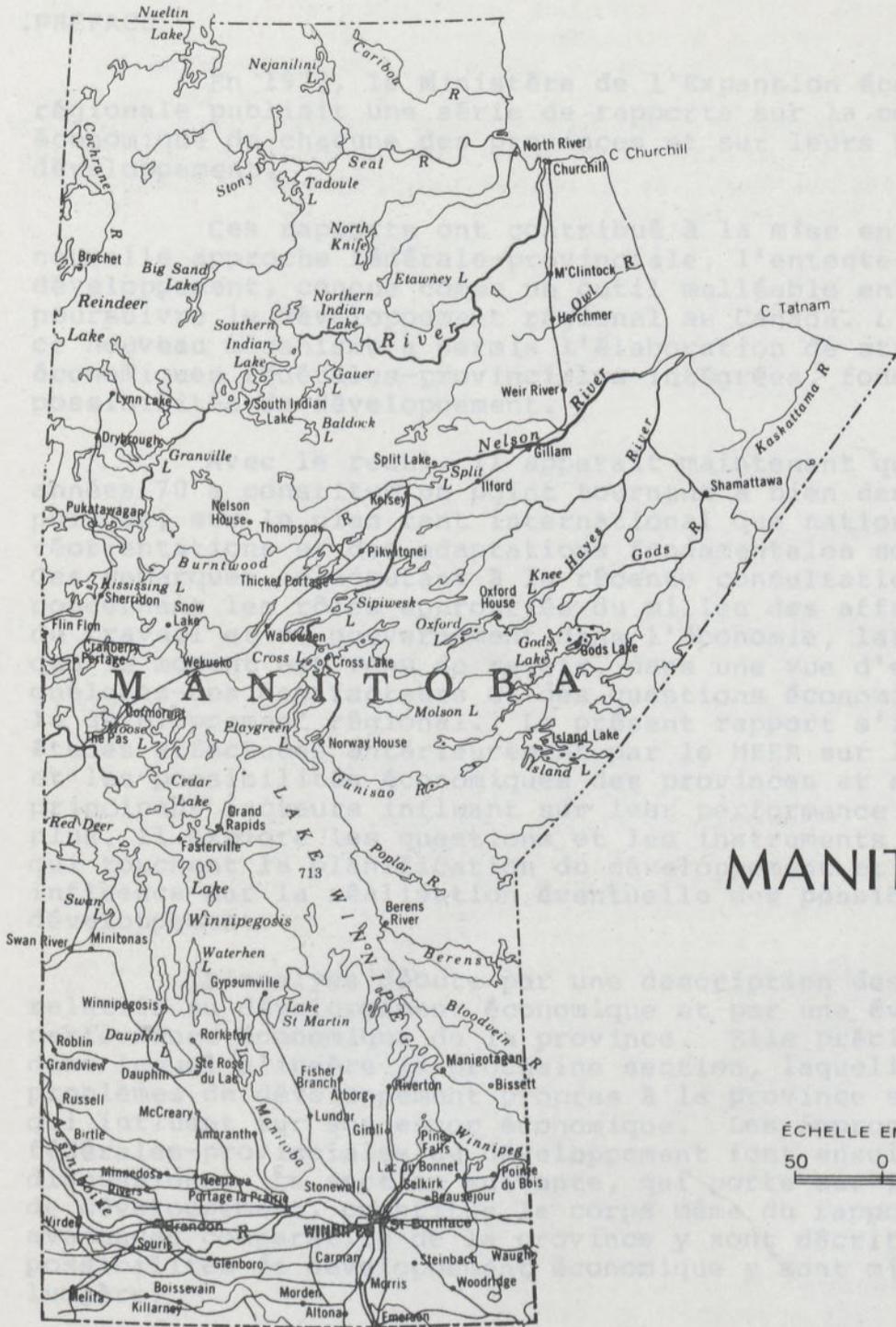
Industry, Trade  
and Commerce

Industrie  
et Commerce

MAR 4 1960

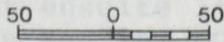
Library

Bibliothèque



# MANITOBA

ÉCHELLE EN MILES



## PREFACE

En 1973, le ministère de l'Expansion économique régionale publiait une série de rapports sur la conjoncture économique de chacune des provinces et sur leurs perspectives de développement.

Ces rapports ont contribué à la mise en oeuvre d'une nouvelle approche fédérale-provinciale, l'entente-cadre de développement, conçue comme un outil malléable en vue de poursuivre le développement régional au Canada. L'introduction de ce nouveau mécanisme a permis l'élaboration de stratégies économiques fédérales-provinciales intégrées, fondées sur les possibilités de développement.

Avec le recul, il apparaît maintenant que le milieu des années 70 a constitué un point tournant à bien des égards puisque, sur le plan tant international que national, des réorientations et des adaptations fondamentales sont intervenues. Ces remarques, s'ajoutant à la récente consultation publique concernant les rôles appropriés du milieu des affaires, du monde du travail et du gouvernement dans l'économie, laissent entendre que le moment est venu de revoir, dans une vue d'ensemble, quelques-uns des facteurs et des questions économiques concernant le développement régional. Le présent rapport s'inspire des études effectuées antérieurement par le MEER sur la conjoncture et les possibilités économiques des provinces et approfondit les principaux facteurs influant sur leur performance économique. De plus, il explore les questions et les instruments de politique qui touchent la planification du développement et qui ont une influence sur la réalisation éventuelle des possibilités de développement.

L'analyse débute par une description des facteurs relatifs au développement économique et par une évaluation de la performance économique de la province. Elle précise le contexte dans lequel s'insère la prochaine section, laquelle traite des problèmes de développement propres à la province et des questions qui influent sur son essor économique. Les approches fédérales-provinciales au développement font ensuite l'objet de discussions. La section suivante, qui porte sur les possibilités de développement, constitue le corps même du rapport. Les avantages comparatifs de la province y sont décrits et les possibilités de développement économique y sont mises en lumière.

Il va sans dire qu'au fil des années, les conditions et les possibilités économiques régionales continueront à évoluer. Cela dit, il est évident que le développement

économique exigera toujours que les politiques au sein et entre les gouvernements soient étroitement coordonnées. Dans ce contexte, il est à espérer que le présent rapport servira de toile de fond à l'élaboration et à la mise en oeuvre futures de stratégies de développement fédérales-provinciales intégrées dans la province et, à un niveau plus large, qu'il apportera, à moyen terme, une dimension spatiale à la préparation des décisions économiques à l'échelle nationale.

## TABLE DES MATIERES

1.	APERCU GENERAL.....	1
2.	LES FACTEURS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	4
2.1	Historique.....	4
2.2	Les facteurs.....	6
2.2.1	Les ressources naturelles.....	6
2.2.2	La situation sur les marchés.....	12
2.2.3	Les ressources humaines.....	13
2.2.4	La distribution régionale des activités économiques.....	15
2.3	Aperçu de la performance économique.....	21
2.3.1	Les indicateurs généraux.....	21
2.3.2	Le marché du travail.....	23
2.3.3	Le climat des investissements.....	26
2.3.4	L'analyse sectorielle.....	28
2.4	Les perspectives stratégiques provinciales d'ici à 1985.....	37
3.	LES PROBLEMES ET QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT.....	39
3.1	Les problèmes de développement.....	39
3.1.1	La structure de la population active...	39
3.1.2	Les réseaux de transport.....	41
3.1.3	L'influence des problèmes d'approvisionnement en eau sur le développement économique.....	42
3.1.4	La structure industrielle.....	43
3.2	Certaines questions de développement particulières.....	43
3.2.1	Le rôle de Winnipeg dans le développement économique du Manitoba.....	43
3.2.2	Le chemin de fer et les ajustements de tarifs.....	45
3.2.3	Les accords du GATT.....	45
3.2.4	L'aménagement hydro-électrique.....	46
3.2.5	La responsabilité gouvernementale en matière de services aux autochtones.....	47

4.	LES POLITIQUES FEDERALES ET PROVINCIALES.....	48
4.1	Les priorités provinciales en matière de développement.....	48
4.2	Les politiques provinciales.....	49
4.2.1	La capacité fiscale.....	49
4.2.2	L'exploitation des ressources.....	49
4.2.3	Le développement économique.....	50
4.3	Les politiques fédérales.....	50
4.3.1	Le développement régional et le secteur agricole.....	51
4.3.2	La fabrication et la transformation.....	51
4.4	Les politiques fédérales-provinciales.....	52
5.	LES POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	54
5.1	Sommaire des avantages comparatifs.....	54
5.2	Le rôle de Winnipeg dans l'ouest du Canada.....	55
5.3	Le Manitoba en tant que base manufacturière régionale.....	56
5.4	Accroître la valeur ajoutée des produits des richesses naturelles.....	59
5.4.1	Le Manitoba rural du Sud.....	59
5.4.2	La région des ressources septentrionales.....	60
5.5	Les possibilités du secteur des services .....	62
6.	SOMMAIRE ET CONCLUSIONS.....	64

## 1. APERCU GENERAL

Au cours des années 70, la croissance économique du Manitoba a accusé un recul par rapport à celle du Canada. La contribution manitobaine à la production réelle, à la population, au revenu personnel, à l'emploi et à l'investissement a décliné, tant à l'échelle nationale qu'à celle de l'Ouest.

L'économie du Manitoba a toujours été fortement dépendante des marchés extérieurs de la province. La province s'est développée grâce surtout au peuplement agricole de l'Ouest et aux exportations de céréales, grâce aussi à l'implantation d'industries de fabrication, de transformation et d'appoint. Dans l'avenir, l'expansion des économies de la ceinture du Pacifique et les forts investissements dans les ressources plus à l'ouest permettront au Manitoba d'adapter ses ressources naturelles, son secteur de la fabrication et son secteur des services en fonction des besoins de ces marchés.

Il y a là une chance unique pour le Manitoba d'accroître son rôle comme centre régional de fabrication et de services pour les nouvelles industries de l'Ouest. Winnipeg possède déjà une assise manufacturière importante et diversifiée. De plus, sa proximité des marchés de l'Ouest et les réseaux de transport qui l'y relient la situent très bien pour étendre ses activités dans les secteurs de la fabrication et des approvisionnements, en prévision des besoins d'un grand nombre des imposants travaux de développement qui s'effectueront dans l'Ouest.

Les possibilités de développement de l'industrie manufacturière au Manitoba existent dans plusieurs secteurs. La province jouit de certains avantages pour ce qui est de la première transformation des produits carnés et des cultures spéciales. Il lui est aussi possible d'accroître l'emploi dans le secteur du matériel de transport à partir des possibilités existantes dans l'industrie de la fabrication des carrosseries de camion et des remorques commerciales. L'industrie de la fabrication des métaux est en mesure de créer toute une gamme de produits qui seront nécessaires à l'exploitation des ressources de l'Ouest. Les entreprises du Manitoba peuvent étendre leur production de machines agricoles et de produits aérospatiaux aux marchés de l'extérieur de la province. Pour assurer l'essor de l'activité manufacturière, il faudra toutefois prendre soin d'augmenter la productivité, la compétence de la main-d'oeuvre et la collaboration entre le gouvernement et l'industrie.

Le développement économique au Manitoba est toujours fortement tributaire de l'augmentation de la production et de la transformation partielle des richesses naturelles. Dans le sud agricole du Manitoba, la capacité de produire des cultures

végétales spéciales et des viandes pouvant être transformées en produits semi-finis et finis à l'intérieur de la province peut apporter un important complément à l'économie céréalière. Les activités liées à l'exploitation et à la transformation partielle des ressources dans les secteurs des mines, des forêts, de la pêche et du piégeage seront importantes pour soutenir l'activité économique du nord de la province et donner l'occasion aux autochtones d'y participer.

Les politiques fédérales et provinciales en vigueur continuent d'influer sur l'économie du Manitoba. Jadis, ce sont les politiques de colonisation et de transport qui ont surtout influé sur les perspectives économiques de cette province et qui ont créé sa dépendance vis-à-vis des marchés régionaux. Actuellement, un certain nombre d'organismes publics, dont la Société Radio-Canada, Air Canada et certains organismes de commercialisation des céréales, fournissent un nombre considérable d'emplois et donnent un appui solide à trois grandes fonctions de la région de Winnipeg : l'agriculture, les communications et l'entrepôt. Si, par ses politiques, le Manitoba s'assurait la collaboration d'organismes publics et privés pour résoudre les problèmes liés à la manutention des grains et à l'établissement d'un réseau énergétique interprovincial, il pourrait favoriser énormément ses perspectives économiques.

De nombreux facteurs entravent le développement du Manitoba. Ce sont, de plus, des facteurs très sensibles aux politiques fédérales et provinciales de développement. La réalisation des possibilités manufacturières du Manitoba exigera une main-d'oeuvre spécialisée à la fois compétente et suffisante dans cette province, de même qu'une collaboration accrue entre le gouvernement et l'industrie. Pour emboîter le pas à l'économie de l'Ouest canadien et pour en retirer des avantages au cours des années 80, le Manitoba devra améliorer la compétence de sa main-d'oeuvre, élargir ses activités de soutien à l'industrie et créer de meilleurs réseaux de transport vers les marchés plus à l'ouest. L'adoption de mesures pour renforcer le rôle de Winnipeg en tant que principal centre de distribution manufacturière et financière contribuerait à raffermir le rôle de la province dans l'économie croissante de l'Ouest.

Au cours des années 80, le défi pour l'économie de Winnipeg et pour celle du Manitoba consistera dans le renforcement des liens économiques avec les marchés de l'extérieur de la province. Ce défi nécessitera des efforts manifestes de la part des dirigeants publics et des entrepreneurs privés. En conséquence, les politiques de développement économique fédérales touchant le Manitoba devraient voir à raffermir et à multiplier les liens entre cette province et les marchés étrangers, de même qu'avec l'Ouest où se crée rapidement une économie fondée sur l'exploitation des ressources naturelles. Elles devraient aussi appuyer et renforcer Winnipeg dans ses rôles de capitale internationale du commerce céréalière et de centre des finances, des transports et de la recherche agricole.

## 2. LES FACTEURS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### 2.1 Historique

L'économie manitobaine et ses perspectives sont déterminées par l'interaction de plusieurs facteurs, notamment les ressources naturelles, les ressources humaines, la situation géographique, la répartition spatiale des ressources, les rapports de l'économie provinciale avec les économies régionale, nationale et internationale et les arrangements institutionnels. La présente section décrira brièvement ces facteurs et montrera comment ils ont été étroitement liés les uns aux autres dans le passé pour faire de l'économie du Manitoba contemporain ce qu'elle est.

Depuis l'aube de son histoire économique, qui remonte à l'époque de la traite des fourrures et au temps où la politique nationale de Macdonald favorisait la colonisation de l'Ouest canadien, la construction d'un chemin de fer transcontinental et l'établissement de l'industrie secondaire au Canada central, le développement économique du Manitoba a été inextricablement lié aux grandes économies régionales et nationales. Au début, le Manitoba a été colonisé pour répondre au besoin de pelleteries provenant de l'extérieur; ensuite, l'expansion des communautés agricoles sur tout le territoire des Prairies a amené en retour celle des services et des activités manufacturières au Manitoba. En raison surtout de sa situation géographique, Winnipeg est devenue la ville-entrepôt, qui liait la région des Prairies exportatrice de matières premières aux capitales financières et commerciales du Canada central. Ainsi sont apparues des activités destinées à satisfaire aux demandes croissantes du marché des Prairies (activités de transport, de distribution, de vente en gros et de fabrication) et, d'autre part, des activités liées à l'exportation des produits des ressources primaires de l'Ouest (activités financières, commerciales, de transport et, plus tard, de transformation). Par la suite, le recul des frontières et l'accès aux ressources du nord du Manitoba, les forêts, les mines et l'aménagement hydro-électrique entre autres, ont donné une dimension nouvelle à la production de ressources et aux rapports entre approvisionnements et services, bref à l'économie manitobaine traditionnelle.

L'économie du Manitoba a commencé, en fait, à évoluer pour de bon après que le chemin de fer eut relié le Manitoba à l'est du Canada en 1885; elle a pris un essor considérable au cours de la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première décennie du siècle en cours, et ce grâce à la politique de distribution des terres du gouvernement fédéral. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le cours de l'économie manitobaine a été en grande partie déterminé par la prospérité du secteur

agricole, laquelle variait suivant les prix internationaux du blé, le climat et les niveaux de la production intérieure. Entre la Première Guerre mondiale et 1930, l'essor intensifié de l'économie provinciale a été attribuable à l'exploitation des ressources, à l'industrie de la pâte et du papier, à l'exploitation minière et à la fabrication, lesquelles ont nécessité une production accrue de l'électricité.

Au cours des années qui ont suivi la fin de la dernière guerre, les investissements ont connu une poussée spectaculaire. Le Manitoba a profité d'un apport en capital de \$5 milliards, somme nécessitée par un outillage de production usé et l'expansion de la demande. Au cours de cette période, les méthodes d'agriculture et les techniques manufacturières ont changé du tout au tout, au fur et à mesure que l'augmentation des salaires, la pénurie de main-d'oeuvre et la nouvelle technique encourageaient les entrepreneurs à investir dans de nouvelles méthodes de production. Parallèlement aux investissements dans l'agriculture et dans les méthodes de fabrication manufacturière, les industries primaires de la pâte et du papier et de l'extraction minière ont connu un nouvel élan. Cependant, Winnipeg continuait de jouer son rôle de ville-entrepôt pour l'ouest du Canada, bien qu'il apparaissait déjà qu'elle perdait peu à peu du terrain à mesure que les villes plus à l'ouest gagnaient en dynamisme économique et en importance.

En 1957, l'économie canadienne et celle du Manitoba étaient à bout de souffle; il s'ensuivit une période d'adaptation qui dura environ quatre ans. La plupart des activités économiques de la province ont donc progressé au ralenti jusqu'en 1961, époque où une conjoncture économique internationale et nationale plus favorable ainsi que des ventes de blé importantes ont imprimé l'élan nécessaire et amorcé l'expansion économique qui devait durer jusqu'à la fin des années 60.

Au cours des années 60, l'économie manitobaine a enregistré une croissance raisonnablement ferme dans la plupart des secteurs de production. Entre 1961 et 1970, seuls les secteurs de la forêt et de la pêche ont vu décroître la valeur nette de leur production. Toutefois, dans les dernières années de cette décennie, la demande mondiale de blé a accusé une chute vertigineuse et les producteurs agricoles des Prairies se sont retrouvés les greniers pleins et devant des prix inférieurs. En raison de la diversification de l'économie, la régression des secteurs dépressifs a été compensée par des gains dans les secteurs de pointe. Au cours de la période allant de 1960 à 1972, l'économie dans son ensemble a connu une croissance à un taux cependant inférieur à la moyenne nationale. Au cours de cette décennie, l'économie de la province a profité largement des investissements du secteur public dans la construction de routes

et d'écoles et dans l'aménagement hydro-électrique des terres septentrionales.

Bien que le Manitoba ait franchi le cap des années 70 avec une économie diversifiée, il n'en est pas moins demeuré sensible aux aléas de la demande mondiale pour les produits agricoles et les matières premières, une grande partie des activités manitobaines de fabrication et de services étant liée à la production des ressources primaires. De plus, la prépondérance d'un seul grand centre, où vit plus de la moitié de la population, a incité la province à entreprendre une série de programmes et d'investissements publics en vue de stimuler les économies régionales. Bien que la performance économique du Manitoba ait toujours été légèrement inférieure à celle du Canada dans son ensemble, elle manifestait, au milieu des années 70, des signes de précarité : émigration constante, érosion de la prédominance manitobaine dans les domaines de la fabrication et des services destinés aux autres provinces des Prairies et baisse des investissements privés.

## 2.2 Les facteurs

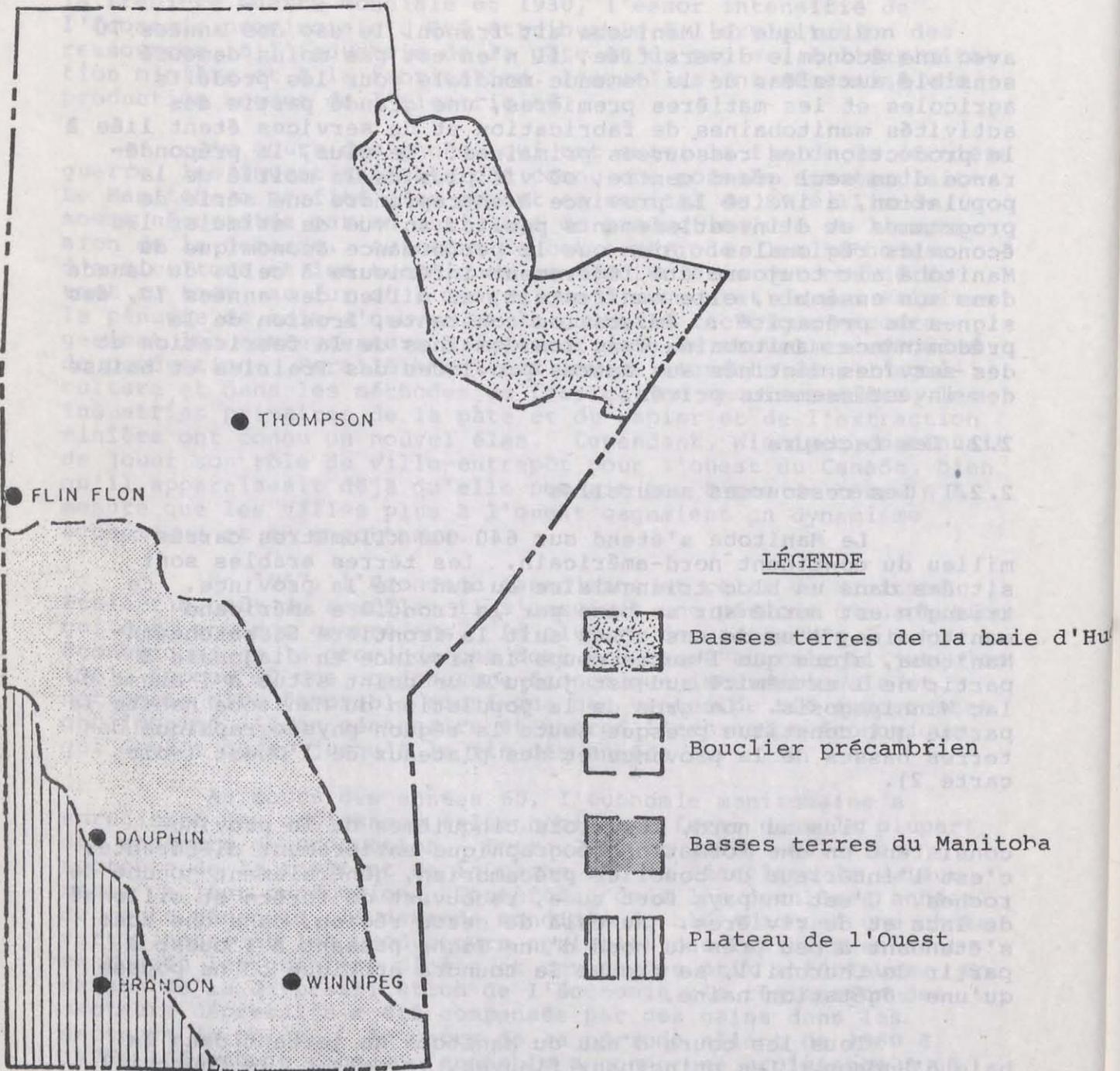
### 2.2.1 Les ressources naturelles

Le Manitoba s'étend sur 640 000 kilomètres carrés au milieu du continent nord-américain. Les terres arables sont situées dans un bloc triangulaire au sud de la province. Ce triangle est bordé sur sa base par la frontière américano-manitobaine; l'un de ses côtés suit la frontière Saskatchewan-Manitoba, alors que l'autre coupe la province en diagonale à partir de l'extrémité sud-est jusqu'à un point situé à l'ouest du lac Winnipegosis. Le gros de la population du Manitoba habite la partie qui constitue presque toute la région physiographique des terres basses de la province et des plateaux de l'Ouest (voir carte 2).

Plus au nord, les trois cinquièmes de la province consistent en une formation géographique entièrement différente; c'est l'intérieur du bouclier précambrien, généralement jonché de roches. C'est un pays fort rude, recouvert de forêts et sillonné de lacs et de rivières. Au-delà de cette région, dans une zone s'étendant à peu près au nord d'une ligne passant à l'ouest à partir de Churchill, se trouve la toundra arctique où ne pousse qu'une végétation naine.

Tous les cours d'eau du Manitoba se jettent dans la baie d'Hudson. Les principaux fleuves, le Nelson, le Churchill et le Hayes, ainsi que leurs rivières tributaires, y débouchent. La Saskatchewan, la Rouge et la Winnipeg, se déversent dans le

# MANITOBA



## RÉGIONS PHYSIOGRAPHIQUES

lac Winnipeg, et l'Assiniboine, tributaire de la Rouge, arrose de la majeure partie de son cours la zone agricole du Manitoba.

A cause de sa situation géographique, le Manitoba jouit d'un climat continental ou climat influencé par les terres, modérément sec et comportant de larges écarts dans ses températures saisonnières. Les précipitations annuelles varient entre 33 centimètres dans le Nord et 56 centimètres dans le Sud-Est. Soixante-dix pour cent de ces précipitations tombent entre mai et octobre, avec à peu près 40 % en mai et en juin, soit pendant la saison critique pour la pousse des cultures.

La base des ressources agricoles du Manitoba repose sur la capacité du sol, conjuguée aux ressources en eau et au climat, à produire les cultures qui servent directement à la consommation, à la transformation ou à l'alimentation du bétail et de la volaille. Douze millions d'hectares (21,6 %) des terres de la province sont propres à l'agriculture. Seules 5 millions d'hectares (9,3 %) conviennent à la production annuelle répétée de cultures courantes; 2,4 millions d'hectares (4,4 %) sont limités dans la production d'espèces cultivées et 4,3 millions d'hectares (7,9 %) se prêtent à la culture fourragère ou au pâturage.

Le blé vient en tête des cultures au Manitoba. En 1975, 35 % de toute la surface cultivée a été ensemencée de blé, 16,8 % d'orge, 9,1 % d'avoine, 8,2 % de lin et 7,3 % de colza. Outre les céréales et les graines oléagineuses, une grande variété de légumes, dont le pois, la betterave à sucre et la pomme de terre, y sont cultivés. Ces légumes sont vendus au Manitoba et ailleurs.

L'élevage occupe toujours une partie importante de l'industrie agricole du Manitoba. En 1976, 20 000 des 30 000 fermes recensées du Manitoba ont déclaré posséder du bétail et presque 6 000 d'entre elles ont été classées fermes bovines. Cette province compte 9,5 % des veaux et bovins du Canada. Ce nombre s'est accru de 25 % au cours des dix dernières années, alors que le Canada tout entier n'a enregistré qu'une hausse de 10,2 %. Le nombre de vaches de boucherie indique le niveau de la production de bovins d'engraissement. Le troupeau de 460 000 vaches de boucherie du Manitoba a augmenté de 40 % depuis dix ans et il représente actuellement 11,6 % de celui du Canada. Les fermes laitières sont situées en grande partie autour de Winnipeg et dans les régions rurales; elles approvisionnent les fromageries et les laiteries de plusieurs collectivités rurales. La plupart des nouveaux établissements avicoles sont situés dans un rayon de 80 à 95 kilomètres de Winnipeg.

A la base des ressources minières exploitées au Manitoba, on retrouve surtout les métaux qui, au cours de la

dernière décennie, ont représenté en moyenne plus de 80 % de toute la valeur de la production minérale du Manitoba. Quatre-vingt-dix pour cent de la production des minerais métalliques, qui est concentrée dans les régions de Flin Flon-Snow Lake, Fox River-Thompson et Leaf Rapids-Lynn Lake (voir carte 3), est attribuable à trois métaux : le nickel, le zinc et le cuivre. Des pegmatites, principalement du tantale mais un peu de lithium et de césium aussi, sont extraites près du lac Bernia qui est supposé renfermer la plus grande réserve connue de césium ainsi que d'autres minerais rares possédant une valeur marchande éventuelle. Cette province produit aussi de petites quantités d'or, d'argent, de cobalt, de sélénium, de plomb, de cadmium et de tellure.

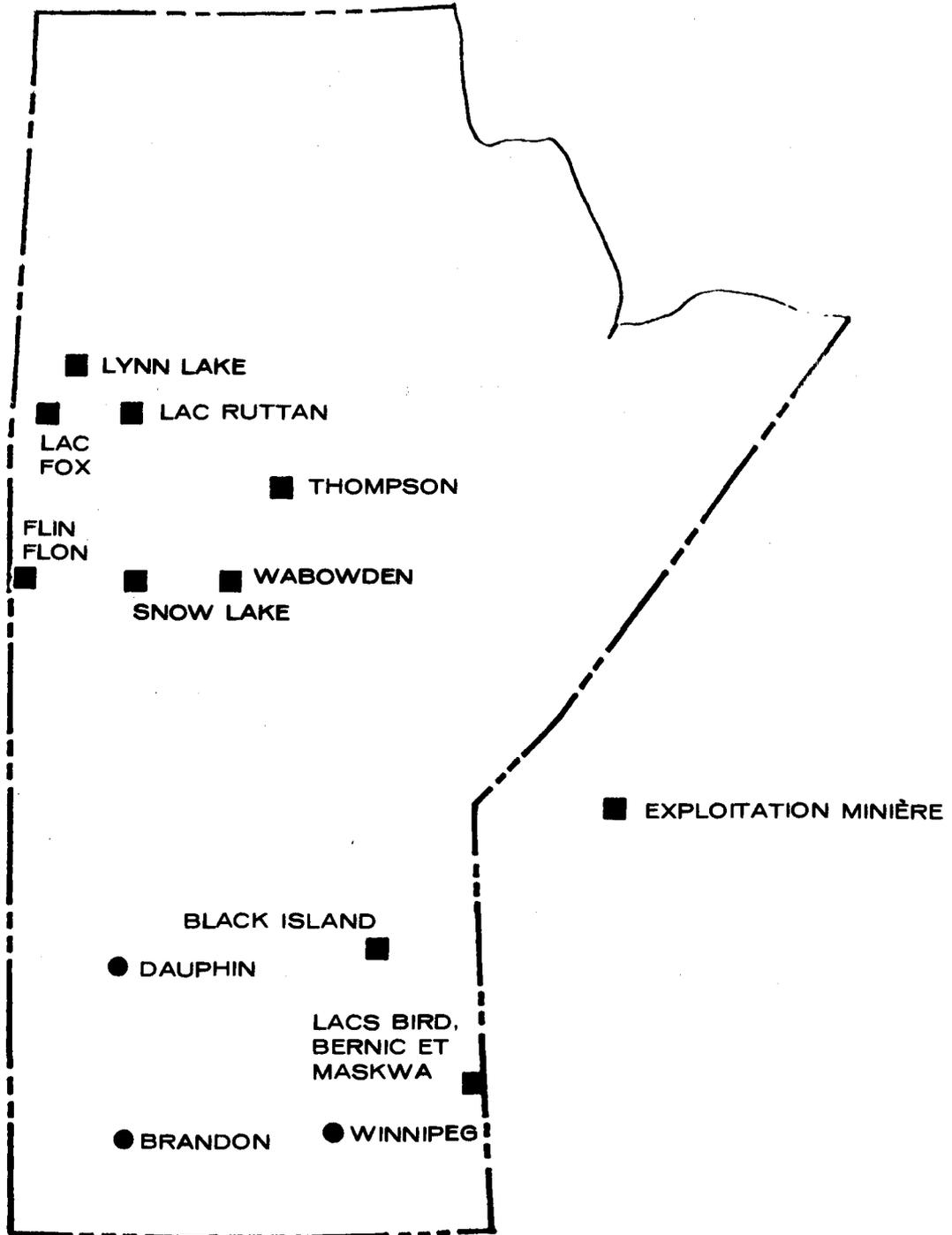
La production de ressources non métalliques, c'est-à-dire les agrégats industriels et les combustibles, compte pour moins de 20 % de la valeur de la production minérale globale du Manitoba. Dans le sud-ouest de la province, la production de pétrole brut est à la baisse; ainsi elle est passée de 835 millions de litres en 1972 à 636 millions de litres en 1977, mais à cause de la hausse des prix, la valeur de cette production a augmenté. Les agrégats industriels, comme le ciment, la pierre, le sable et le gravier, répondent avant tout aux besoins locaux, alors que la sphaigne, par exemple, sert surtout pour les marchés d'exportation. Parmi les autres minerais industriels produits au Manitoba, notons le quartz (sable de silice), le gypse, ainsi que les produits de l'argile et de la chaux.

Au Manitoba, la région des ressources forestières s'étend sur environ 323 000 kilomètres carrés, soit 60 % des terres de la province. Selon les estimations de l'inventaire des forêts de 1976, les terres forestières productives occupaient 26 % de la superficie terrestre de la province. La plupart des 140 000 kilomètres carrés de forêts productives appartiennent à la Couronne. Les espèces les plus courantes sont l'épinette, le pin gris, le tremble, le peuplier, le bouleau blanc, le sapin baumier et le mélèze. On estime que le bois d'oeuvre commercialisable provenant de l'ensemble des forêts manitobaines représente 20,3 millions de mètres cubes. Les résineux ou conifères totalisent 15 millions de mètres cubes, alors que le reste (6,3 millions de mètres cubes) vient de feuillus ou d'arbres à feuilles larges. L'espèce la plus répandue est l'épinette noire qui constitue 35 % de tout le bois d'oeuvre de la province.

L'exploitation économique des ressources forestières est concentrée dans le nord du Manitoba et à l'est du lac Winnipeg. L'industrie forestière manitobaine est dominée par deux grosses entreprises intégrées : la Manitoba Forest Resource Ltd., située à Le Pas, et l'Abitibi Paper Company, à Pine Falls, fournissent environ 95 % de l'emploi provincial dans les usines de pâtes et de papiers, y compris les boisés. D'autres

CARTE 3

# EXPLOITATION MINIÈRE - NORD DU MANITOBA



entreprises importantes se trouvent à Swan River, au nord-ouest du Manitoba, et à Sprague, dans le sud-ouest de la province, près de la frontière américaine. Il existe également de nombreuses petites scieries éparpillées dans la région septentrionale et dans les régions forestières périphériques de la province.

C'est dans les fleuves du nord du Manitoba que se concentrent les riches ressources en énergie hydro-électrique. En 1978, 90 % des 3 000 mégawatts -- total de la production électrique -- étaient d'origine hydraulique et seulement 10 %, d'origine thermique. A elles seules, les centrales du fleuve Nelson produisent plus de 60 % de toute l'énergie hydro-électrique, alors que celles des rivières Winnipeg et Saskatchewan en produisent 22 et 10 % respectivement. Les travaux d'aménagement de la Nelson ajouteront vraisemblablement à cette capacité près d'un million de kilowatts d'ici à 1980. On estime toutefois qu'il reste environ 6 000 mégawatts d'énergie hydro-électrique à harnacher dans le nord du Manitoba.

Les lacs du Manitoba constituent l'une des plus grandes réserves de poissons d'eau douce au monde. Le corégone et le brochet d'Amérique représentent plus de 60 % de la valeur totale des prises; au nombre des autres espèces on compte, par ordre d'importance, le doré noir, le brochet maillé, le cisco de l'Alaska, la couette, la perche, l'esturgeon, la laquaiche et la truite. Au cours des cinq dernières années, l'ensemble de la production des pêches a fléchi légèrement, mais les augmentations de prix ont entraîné une valeur accrue. Ainsi, les 9,8 millions de kilogrammes pris en 1973-1974 valaient \$5,2 millions, les 9 millions de kilogrammes de 1974-1975, \$5,3 millions et les 8,7 millions de kilogrammes de 1976-1977, \$7,5 millions. La pêche emploie un grand nombre de gens (2 700 en 1975-1976), mais cette industrie fait face à d'importantes pressions de rationalisation économique, à savoir des prix peu élevés par rapport aux coûts de production à la hausse, des frais de transport élevés et de faibles profits. Ces pressions nécessiteront peut-être la prise de mesures intégrées visant à améliorer l'efficacité et l'envergure des entreprises de pêche, à corriger les politiques de gestion de cette ressource et à réévaluer la viabilité commerciale de la production dans plusieurs régions.

La valeur de la production des ressources en fourrure du Manitoba s'accroît de façon marquée, en raison de l'escalade rapide des prix. Au nombre des principaux animaux à fourrure, mentionnons le castor, le rat musqué, le coyote, le renard et le vison. Le prix élevé de la fourrure, l'importance des ressources non exploitées et les grands travaux de mise au point entrepris par l'industrie et le gouvernement dans ce secteur annoncent un avenir prometteur à cette industrie.

### 2.2.2 La situation sur les marchés

Bien que l'économie du Manitoba ait une structure diversifiée, elle demeure considérablement à la merci de la production des ressources primaires, qu'il s'agisse de la production des matières premières elles-mêmes, ou que ce soit par le biais des liens (transformation, services et approvisionnements) qui la rattachent aux secteurs de production de ressources de la province et de l'ouest du Canada. Dans la plupart des cas, on n'exploite pas les ressources à leur pleine capacité : les principales variables expliquant le niveau de production sont la situation des produits de base sur les marchés mondiaux et la capacité des biens produits au Manitoba à pénétrer ces marchés. Les institutions importantes qui jouent des rôles clés dans la commercialisation et la production influencent ces facteurs à leur tour.

Sur les marchés mondiaux, le Manitoba n'est qu'une source d'approvisionnements parmi d'autres. En regard de la production totale nationale, le Canada utilise peu de denrées premières produites par le Manitoba. C'est pourquoi il est indispensable que cette province pénétre les marchés internationaux pour soutenir sa production. La situation excédentaire mondiale qu'a connue récemment l'industrie du nickel illustre bien comment la production de ressources primaires de la province est soumise à des influences externes et, en grande partie, incontrôlables. Par contre, le niveau des exportations de ressources primaires influence grandement les secteurs non producteurs de ressources de l'économie provinciale. Le revenu agricole est considéré comme un indicateur clé de l'économie de la province; lorsqu'il est bas, les dépenses de capital et de consommation ont tendance à être contenues, d'abord dans le secteur agricole, ensuite au niveau de l'économie provinciale et ce en raison des liens solides avec les industries de fabrication et celles de services.

Les entreprises créées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> pour desservir la population croissante des Prairies, ont été à l'origine de la diversification de l'industrie manufacturière du Manitoba. Elle continue à être tournée vers l'ouest du Canada, puisque le gros des biens fabriqués au Manitoba y est toujours expédié. L'évolution historique du secteur de la fabrication du Manitoba souligne le fait que, pour bon nombre d'activités de fabrication et de transformation, une entreprise située dans cette province doit, du moins dans une certaine mesure, desservir les marchés extraprovinciaux. Bien que le Manitoba soit éloigné des régions les plus peuplées du Canada et des Etats-Unis, il s'est créé une assise manufacturière diversifiée à partir d'entreprises qui desservent les marchés provinciaux, régionaux et, de plus en plus, internationaux.

Dernièrement, des changements ont perturbé les marchés. La croissance rapide qu'ont connue l'Alberta et la Saskatchewan a entraîné l'érosion des fonctions traditionnelles du Manitoba dans le domaine des approvisionnements et des services. D'autre part, on a pu remarquer les succès de plusieurs entreprises de fabrication auprès de marchés plus étendus, succès attribuables à leurs produits de qualité élevée ou de facture singulière et à une gestion énergique et compétente. De 1967 à 1974, les expéditions de biens manufacturés aux marchés internationaux sont passées de 5,5 % à 9,2 % de l'ensemble des expéditions. Ces tendances indiquent peut-être l'orientation future du secteur de la fabrication du Manitoba. Vu les limites imposées par l'exiguïté du marché provincial intérieur pour les biens produits par l'industrie manufacturière du Manitoba, les entrepreneurs de cette province devront faire des efforts constants pour conserver les marchés régionaux et agrandir leur part des marchés nationaux et internationaux s'ils veulent soutenir et accroître l'assise industrielle manitobaine.

### 2.2.3 Les ressources humaines

Entre 1870, année de l'entrée du Manitoba dans la Confédération, et 1901, la population est passée de 25 228 à 255 211 habitants. A la suite d'un programme d'immigration dynamique, la population a atteint 365 688 habitants en 1906. Entre 1916 et 1921, l'accroissement démographique a été, pour la première fois, moins élevé que l'accroissement naturel, tendance qui s'est maintenue au cours des années 30 et 40. Depuis lors, la population du Manitoba a augmenté régulièrement, mais à cause de la tendance à l'émigration durant les années 60 et 70, le taux de croissance a été inférieur à celui de l'accroissement naturel. A la fin des années 60 et au début des années 70, le taux national de croissance de la population était le double de celui du Manitoba; par conséquent, la représentation du Manitoba dans la démographie canadienne a continué à diminuer.

Selon des estimations provisoires, la population du Manitoba s'élevait à 1 031 000 en 1978. Au cours des années 70, la population du Manitoba s'est accrue à un taux de croissance annuel moyen de 0,6 %, comparativement à un taux de 1,2 % pour le Canada; le rapport entre la population du Manitoba et celle du Canada est ainsi passé de 4,6 % en 1971 à 4,4 % en 1978. La croissance démographique qu'a connue le Manitoba au cours de la dernière décennie s'est en grande partie manifestée à Winnipeg et dans les plus grandes collectivités des régions rurales et septentrionales du Manitoba. En 1976, 70 % de la population manitobaine vivait dans les villes.

L'émigration nette vers les autres provinces a été l'un des facteurs qui ont entravé la croissance démographique du Manitoba depuis 1961. On remarque toutefois que l'émigration a augmenté au cours de la dernière année alors que l'immigration a diminué : selon les projections effectuées, l'émigration nette pour 1978 se chiffrerait alors à 10 493 personnes.

Etant donné qu'au début l'économie s'appuyait presque exclusivement sur l'agriculture, la population est demeurée majoritairement rurale pendant de nombreuses années. Cependant, en raison des nouvelles techniques agricoles, il y a eu un mouvement de population des fermes et des petites localités vers les villes. En 1871, 95 % de la population vivait en milieu rural; en 1951, cette proportion est tombée à moins de 50 % et, en 1971, à 30 %.

A mesure que la population rurale diminuait, la population urbaine croissait. Depuis toujours, Winnipeg vient en tête de liste quant à la répartition de la population de cette province. Déjà en 1911, elle accueillait près de 40 % de la population de la province; en 1961, sa population s'élevait à 476 000 habitants, soit 52 % de la population provinciale. Depuis 1971, un pourcentage grandissant de la population totale du Manitoba s'établit à Winnipeg, une tendance qui se manifeste aussi dans les autres grandes villes, comme Brandon, Dauphin, Thompson, Flin Flon, Le Pas, Selkirk, Portage-la-Prairie et Steinbach, qui dispensent plusieurs services.

La composition ethnique du Manitoba est l'une des plus diversifiées au Canada : elle forme une mosaïque de groupes ethniques. La forte proportion de Manitobains qui déclarent avoir une langue maternelle autre que l'anglais ou le français (26,8 % comparé à la moyenne nationale de 13 %) témoigne de l'influence de l'immigration sur la langue. Les principaux groupes culturels non francophones ou anglophones sont les Allemands, les Ukrainiens, les Polonais, les Indiens de trois groupes linguistiques (Athabaskans, Algonquins, Sioux) et les Italiens. Cette diversité du patrimoine culturel ne se limite pas aux grands centres urbains, mais elle se retrouve aussi dans toutes les régions rurales de la province. Les Manitobains d'origine britannique sont établis un peu partout dans le Sud. On compte de nombreuses communautés francophones le long de la rivière Rouge, entre Emerson et Winnipeg. Les Manitobains de souche allemande vivent dans plusieurs régions, notamment dans le centre-sud de la province et autour de Winnipeg. Les Ukrainiens vivent surtout dans l'est de la province et autour de Riding Mountain. Les Islandais se retrouvent autour des établissements originaux d'Arborg, de Gimli et dans la région située à l'ouest du lac Manitoba. Les Indiens du Manitoba forment 55 bandes qui parlent quatre langues : le Cri, le Sauteaux, le Chippewa et le Sioux. Les Sioux habitent dans le sud-ouest de la province.

Les Chippewas vivent à l'Extrême-Nord, alors que les Cris et les Sauteaux occupent la partie centrale du Manitoba. Une caractéristique importante de la population des Indiens inscrits du Manitoba est son taux de croissance rapide; il est deux fois plus élevé que la moyenne provinciale. De 1970 à 1977, leur croissance a représenté 16 % de la croissance démographique provinciale totale. Les Indiens constituent donc une proportion croissante de la population provinciale. Cette proportion était de 4,2 % en 1977.

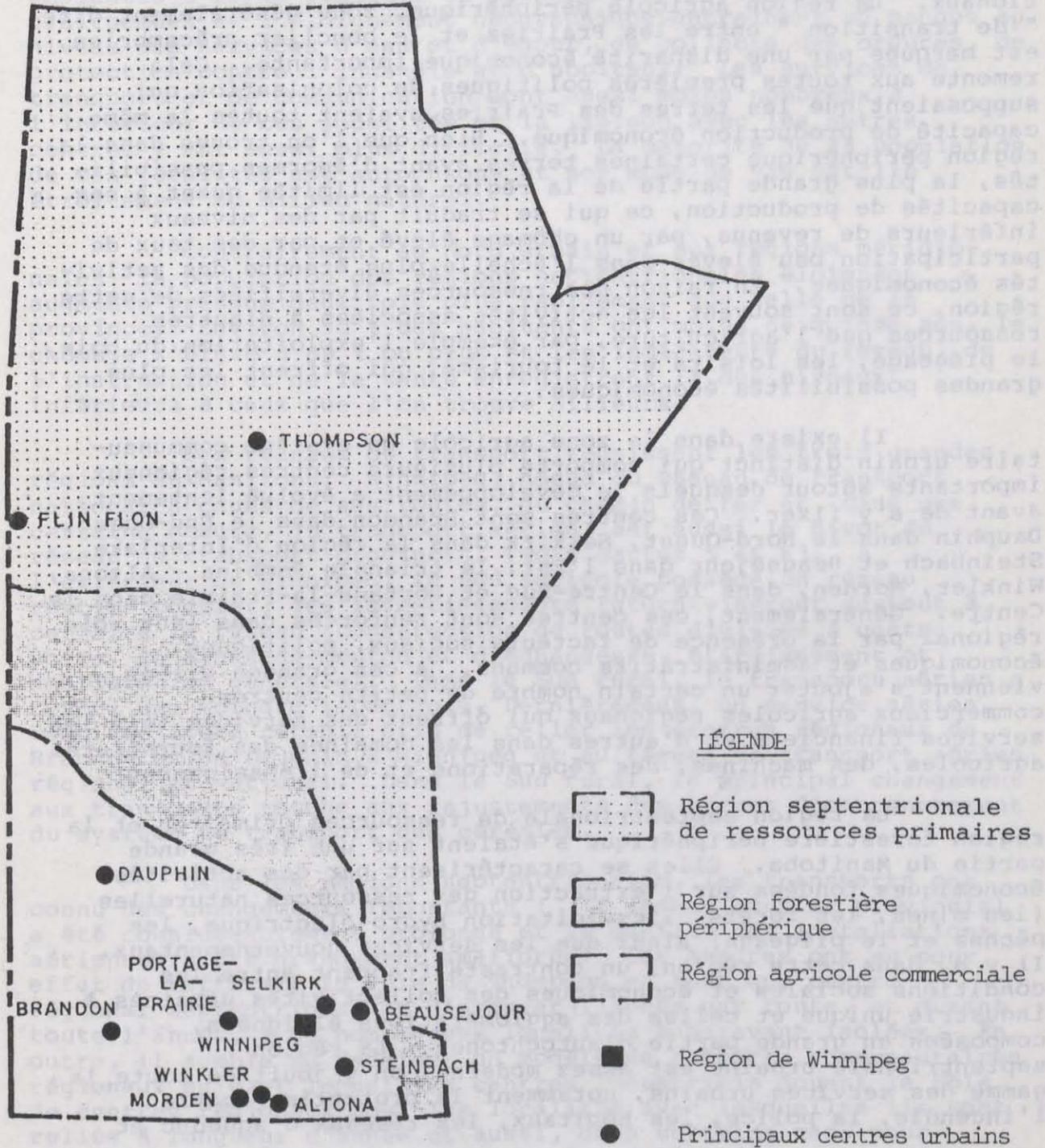
#### 2.2.4 La distribution régionale des activités économiques

On comprend que les facteurs de production dont jouit la province aient fortement influencé l'orientation de son activité économique. Cela se reflète dans la distribution géographique de ses activités de services, d'exploitation et de transformation des ressources. De façon générale, l'économie du Manitoba comprend trois régions : une région urbaine et industrielle, une région agricole et une région septentrionale de ressources primaires non agricoles (voir carte 4).

Winnipeg, principale ville où se concentrent les activités industrielles secondaires, financières et professionnelles, ainsi que d'autres activités du secteur tertiaire, domine la région industrielle urbaine. Winnipeg a une influence qui s'étend à tout le Manitoba : cette ville exige des services d'un niveau plus élevé et elle possède le marché d'emplois le plus vaste et le plus diversifié de la province. Winnipeg détient, par rapport au reste de la province, 76 % des emplois dans la fabrication, 70 % des usines de fabrication, 80 % des expéditions manufacturières et 55 % de la population totale du Manitoba; cela illustre bien l'importance de cette ville. A ce propos, la structure urbaine du Manitoba est totalement différente de celle des autres provinces des Prairies où deux grandes villes dominent les structures urbaines provinciales.

L'activité économique de Winnipeg dépend, pour une bonne part, de la situation qui règne dans les secteurs et les régions qu'elle dessert. Nulle part ailleurs est-ce aussi apparent que dans le secteur de l'agriculture, car Winnipeg dispose d'un important réseau d'entreprises et d'établissements qui la lient à l'économie agricole grâce à leurs fonctions dans les domaines de la transformation, du transport, de la commercialisation, des services et des approvisionnements. Si l'on veut bien évaluer les perspectives économiques de la province, il est indispensable de bien comprendre que le Manitoba est tissé d'un réseau complexe de collectivités, toutes dépendantes les unes des autres pour ce qui est de leur existence et de leur progrès. A vrai dire, la croissance plutôt modeste de Winnipeg n'est que le reflet des perspectives stables mais sans éclat qui se dessinent actuellement dans les régions agricoles rurales et dans les régions septentrionales possédant des richesses naturelles.

# RÉGIONS DU MANITOBA



De façon générale, la zone agricole peut se diviser en deux régions : la région agricole commerciale et la région agricole périphérique. Dans la région agricole commerciale, il est de tradition de cultiver le sol à des fins commerciales et d'utiliser la terre pour qu'elle produise en grande quantité les biens qui répondent aux besoins des marchés nationaux et internationaux. La région agricole périphérique, zone généralement dite " de transition " entre les Prairies et le bouclier précambrien, est marquée par une disparité économique importante. Cela remonte aux toutes premières politiques de colonisation qui supposaient que les terres des Prairies avaient toutes la même capacité de production économique. Bien que l'on trouve dans la région périphérique certaines terres ayant d'énormes possibilités, la plus grande partie de la région est limitée quant à ses capacités de production, ce qui se traduit par des niveaux inférieurs de revenus, par un chômage élevé et par des taux de participation peu élevés dans l'échelle plus étendue des activités économiques. En raison des ressources diversifiées de cette région, ce sont souvent les activités associées à d'autres ressources que l'agriculture, par exemple l'exploitation du bois, le piégeage, les loisirs et le tourisme, qui offrent les plus grandes possibilités économiques.

Il existe dans la zone agricole un système communautaire urbain distinct qui comporte plusieurs centres régionaux importants autour desquels le développement a évolué lentement avant de s'y fixer. Ces centres sont Brandon dans le Sud-Ouest, Dauphin dans le Nord-Ouest, Selkirk dans la région d'Interlake Steinbach et Beauséjour dans l'Est, le triangle Pembina - Altona, Winkler, Morden, dans le Centre-Sud et Portage-la-Prairie dans le Centre. Généralement, ces centres sont renforcés dans leur rôle régional par la présence de facteurs sociaux, politiques, économiques et administratifs communs. A ces grandes villes viennent s'ajouter un certain nombre de petits centres commerciaux agricoles régionaux qui offrent des services tels les services financiers et d'autres dans les domaines des fournitures agricoles, des machines, des réparations et de l'enseignement.

La région septentrionale de ressources primaires et la région forestière périphérique s'étalent sur une très grande partie du Manitoba. Elles se caractérisent par des activités économiques fondées sur l'extraction des ressources naturelles (les mines, les forêts, l'exploitation hydro-électrique, les pêches et le piégeage) ainsi que les services gouvernementaux. Il y a, dans cette région, un contraste frappant entre les conditions sociales et économiques des collectivités urbaines à industrie unique et celles des agglomérations éloignées, composées en grande partie d'autochtones. La région septentrionale urbaine est assez moderne; on y jouit de toute la gamme des services urbains, notamment la protection contre l'incendie, la police, les hôpitaux, les réseaux d'aqueduc et

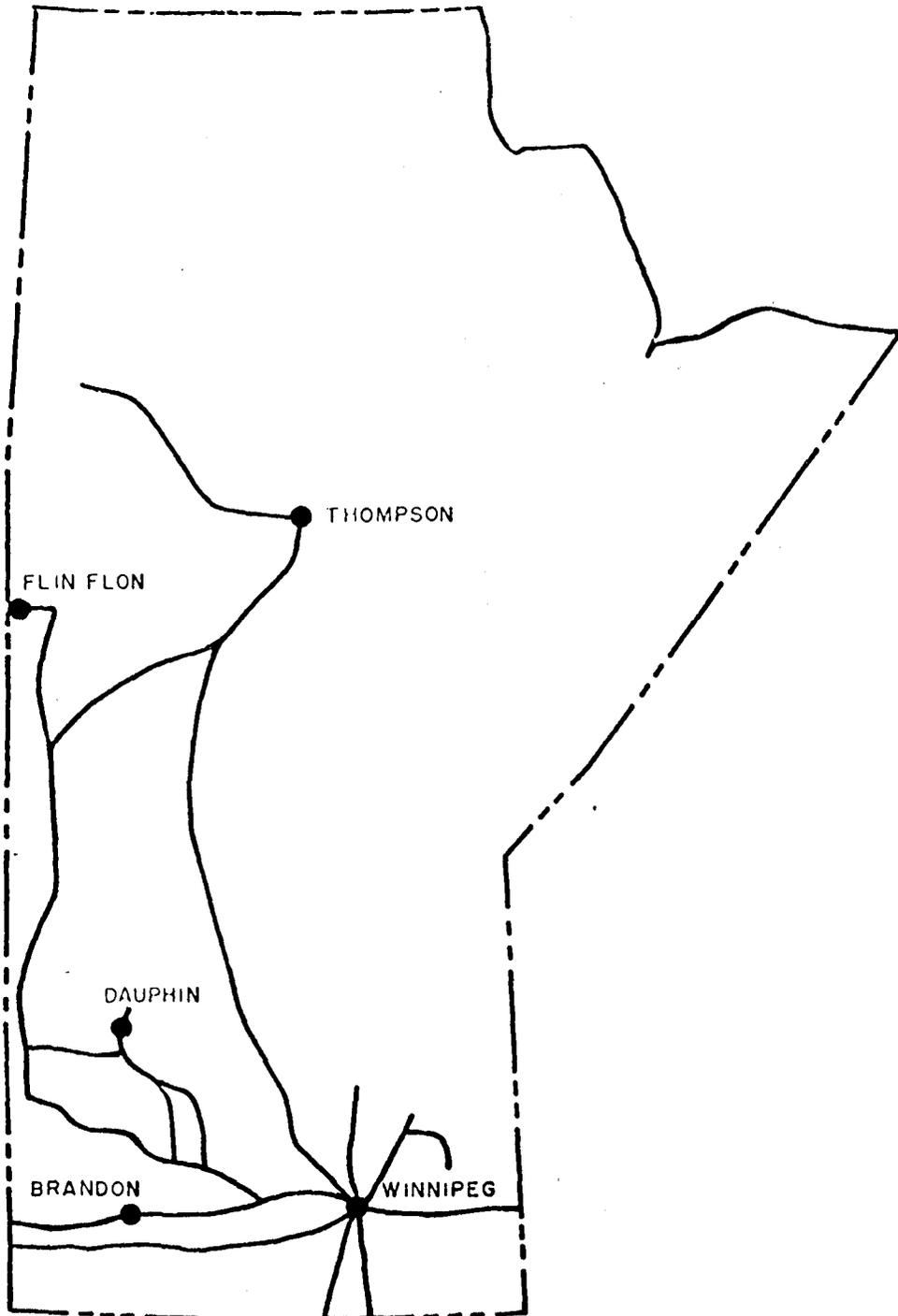
d'égout. On y trouve également de grands réseaux de transport et de communication qui assurent la liaison avec les autres collectivités principales. Les équipements collectifs des agglomérations non urbaines éloignées sont très différents. Les assiettes d'impôt limitées ou non existantes, les populations clairsemées et l'éloignement géographique entraînent un manque au niveau des services d'eau et d'égout, de collecte des ordures, de protection contre l'incendie et d'hôpitaux. Les services de transport et de communication sont aussi moins nombreux à l'intérieur de ces localités et la liaison avec les autres centres y est aussi plus difficile. La majorité de la population de ces localités est autochtone et son mode de vie est lié étroitement au milieu naturel.

Contrairement au Nord urbain et aux régions méridionales, la population des régions septentrionales éloignées augmente presque deux fois plus rapidement que celle de la province. Environ 50 % des habitants ont moins de quinze ans, le chômage s'élève à 60 % ou plus et les indicateurs du revenu, de l'instruction et de la santé enregistrent là des niveaux inférieurs à ceux que l'on trouve ailleurs.

Les réseaux de transport réunissent les trois grandes régions du Manitoba. Winnipeg, noeud du réseau de transport national à cause de ses routes, du chemin de fer et, dans une certaine mesure, du transport aérien, est aussi le pivot du réseau de transport provincial (voir cartes 5 et 6). À l'extérieur de Winnipeg, le Sud agricole possède un réseau routier complet; les investissements futurs viseront surtout à parfaire le réseau (construction de routes divisées à quatre voies, de sauts-de-mouton et d'échangeurs, élargissement et amélioration générale). Dans le Sud rural, le transport aérien a revêtu une moindre importance. Dernièrement, un service aérien régulier a été rétabli afin de relier les centres régionaux de Brandon et de Dauphin à Winnipeg et au réseau de transport aérien régional et national. Dans le Sud rural, le principal changement aux transports touche aux rajustements des lignes d'embranchement du système de transport des céréales.

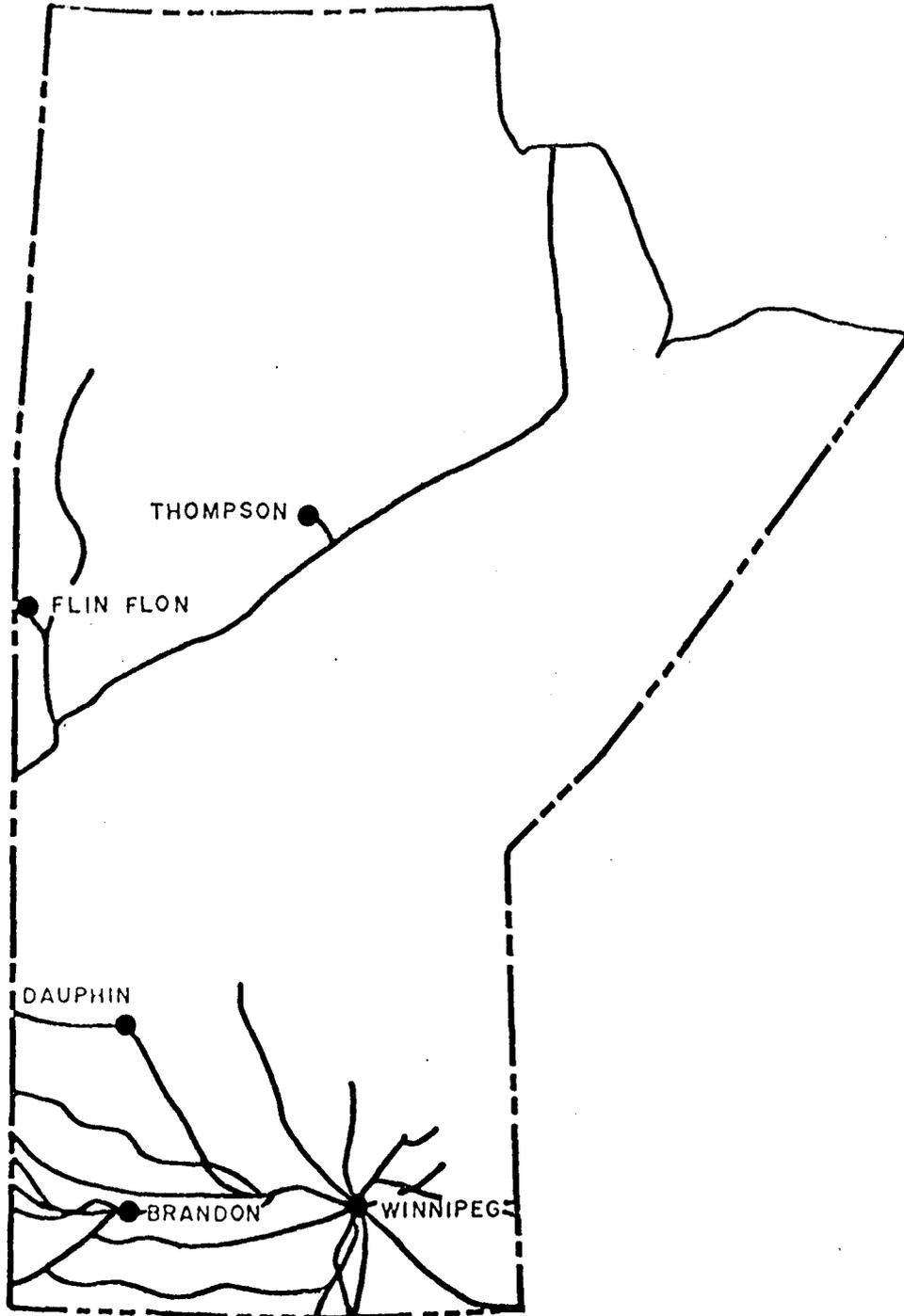
Dans les régions septentrionales, les transports ont connu des changements importants : le réseau routier provincial a été considérablement prolongé et la qualité des installations aériennes a été grandement améliorée. Ces mesures ont eu pour effet de raffermir le rôle de Thompson en tant que centre régional septentrional et d'assurer l'accès par route, et durant toute l'année, à de nombreuses localités auparavant isolées. En outre, il semble se dessiner un modèle de rapports communautaires régionaux suivant lequel les centres industriels jouent le rôle de centres régionaux pour les localités avec lesquelles ils sont reliés à longueur d'année et aussi, dans certains cas, pour plusieurs localités éloignées avec lesquelles ils sont reliés par

CARTE 5  
**PRINCIPALES ROUTES DU MANITOBA**



CARTE 6

# PRINCIPAUX CHEMINS DE FER DU MANITOBA



voie aérienne. Au nord-est et à l'est du lac Winnipeg, il y a exception à ce modèle, car il n'existe là aucun centre industriel ni de route qui soit ouverte à longueur d'année; par conséquent, Winnipeg est la principale ville à laquelle ces régions sont reliées par voie aérienne.

## 2.3 Aperçu de la performance économique

### 2.3.1 Les indicateurs généraux

Une analyse des tendances parmi les principales variables économiques indique une érosion continue de la position relative du Manitoba dans l'économie canadienne entre 1971 et 1978. Durant cette période, le taux de croissance démographique du Manitoba était de 50 % inférieur à celui de la moyenne nationale. De plus, le taux de croissance de la production réelle du Canada dépassait de un cinquième celui du Manitoba. Enfin, au Manitoba, le revenu personnel et la valeur ajoutée augmentaient alors à des taux quelque peu inférieurs à ceux du Canada. Au cours de la même période, le taux de croissance de l'emploi, au Manitoba a été égal aux deux tiers du taux national. Cette faible croissance dans l'emploi a empêché l'économie provinciale de profiter pleinement de la croissance de la population active et, par conséquent, le niveau de chômage s'est accru, même s'il a été un peu atténué par le niveau élevé de l'émigration. La part du Manitoba dans les nouveaux investissements au Canada a décliné entre 1971-1978, particulièrement dans le secteur de la fabrication. Plus tôt encore, soit entre 1966 et 1977, le schéma des investissements a été considérablement modifié au Manitoba, alors qu'il y a eu glissement des investissements privés qui ont délaissé le secteur de la fabrication pour les services publics. Les données préliminaires pour 1977-1979 laissent entrevoir un accroissement de 50 % des investissements dans le secteur de la fabrication alors que ceux dans les services publics ont accusé une baisse de 25 %.

Comme l'illustre le tableau 1, la part du Manitoba a décliné régulièrement au cours des années 70, dans plusieurs domaines : production réelle, population, revenu personnel, valeur ajoutée, emploi et investissements. Cela ne veut pas dire que ces variables n'ont enregistré aucune croissance, mais plutôt que cette croissance n'était pas aussi rapide que dans le reste du Canada. Pour une province qui, depuis toujours évoluait à la même cadence que la moyenne canadienne, la position du Manitoba semble donc avoir chuté au-dessous de ce seuil au cours des années 70.

TABLEAU 1

PART DU MANITOBA DANS L'ACTIVITE ECONOMIQUE CANADIENNE

	% 1971	% 1978
Produit intérieur réel	4,24	4,03
Population	4,58	4,39
Revenu personnel	4,30	4,07
Valeur ajoutée	4,29	4,04*
Emploi	4,67	4,41
Mises de fonds	4,02	4,09

\* Données projetées pour la période allant de 1977 à 1978.

Le revenu personnel par habitant au Manitoba est demeuré inférieur à la moyenne nationale au cours des huit dernières années. Le revenu personnel provincial total, exprimé suivant la valeur nominale du dollar en 1971, s'est élevé à \$3 192 millions en 1971 et à \$4 396 millions en 1978; cela correspond à un taux composé de croissance réelle de 4,7 % par année. Pour certaines années, l'augmentation a atteint jusqu'à 10 %; au cours des deux dernières années cependant, elle a été de moins de 1 %. Toujours suivant la valeur de dollar en 1971, le revenu personnel par habitant au Manitoba a augmenté de 32 % entre 1971 et 1978, passant de \$3 231 à \$4 256 dollars (taux composé de 4 % par année). Ce revenu a cependant diminué passant du 94,1 % où il se situait au niveau canadien en 1971 à 92,6 % en 1978. Il semble que lorsque l'économie nationale prend une expansion rapide, l'économie du Manitoba ne progresse pas aussi rapidement et que lorsque l'économie canadienne ralentit son rythme de croissance, l'économie provinciale ne ralentit pas autant.

Une analyse des données sur la valeur ajoutée pour la période de 1971 à 1978 indique que l'économie du Manitoba a été encore plus dépendante de la production de son secteur des services que cela n'a été le cas pour l'économie nationale. Cela est dû en grande partie au fait que le Manitoba et sa capitale,

Winnipeg, ont toujours joué le rôle de principal centre de services pour les provinces de l'Ouest. En 1978, par exemple, le secteur des services au Manitoba a représenté 68 % de la production provinciale, comparativement à 61 % à l'échelle nationale. Evidemment, l'inverse s'applique pour le secteur de la production des biens.

### 2.3.2 Le marché du travail

En raison du taux de croissance plus modeste de la production réelle dans l'économie provinciale, la main-d'oeuvre et l'emploi au Manitoba ont augmenté, au cours des années 70, à des taux annuels qui équivalaient aux deux tiers environ de ceux du pays dans son ensemble. Cette faible croissance de l'emploi a empêché l'économie provinciale d'absorber toute la croissance de la population active et, par conséquent, le niveau de chômage a augmenté, même s'il a été un peu atténué par l'émigration. L'offre d'emplois est passée de 4,7 % du total national en 1971 à 4,4 % en 1978.

Pendant la période allant de 1971 à 1978, la population active de la province s'est accrue de 69 000 personnes, passant de 402 000 à 471 000. Alors que le nombre d'emplois augmentaient de 61 000 pour atteindre 440 000, le nombre de chômeurs au Manitoba s'est accru de 8 000, atteignant un total de 31 000, c'est-à-dire qu'il est passé de 5,7 à 6,5 % de la population active. Ces chiffres se comparent avec le taux national de chômage de 6,2 % et de 8,4 % en 1971 et en 1978 respectivement. Bien que la population active se soit accrue à un taux moyen de 10 000 personnes par année, entre 1971 et 1978, cette augmentation moyenne masque, bien entendu, des variations importantes d'une année à l'autre; en 1978, par exemple, la main-d'oeuvre a augmenté de 15 000 travailleurs pour atteindre 471 000, soit la plus grosse augmentation survenue au cours de cette période de huit ans, tandis qu'en 1975, elle n'a augmenté que de 2 000 travailleurs pour atteindre 437 000, soit la plus faible augmentation au cours de la même période.

Comme l'illustre le tableau 2, l'emploi dans le secteur de la production de biens a augmenté de 15 % au Manitoba, entre 1971 et 1978; l'augmentation a été, d'une part, alimentée par l'essor intense des secteurs manufacturiers et des autres secteurs primaires, d'autre part, modérée jusqu'à un certain point par une baisse minime de l'emploi agricole. L'emploi dans le secteur de l'agriculture du Manitoba a suivi la tendance nationale, c'est-à-dire qu'il a baissé légèrement au cours de cette période de huit ans, passant de 46 000 en 1971 à 44 000 en 1978. Pour ce qui est du secteur de la fabrication, le nombre d'emplois s'est accru de 8 000 pour passer à 59 000, une augmentation totale de 16 % pour toute la période couvrant les années 1971 à 1978. Le nombre d'emplois dans l'industrie du

TABLEAU 2

FLUCTUATION DES EMPLOIS AU CANADA ET AU MANITOBA, PAR SECTEUR  
(en milliers d'emplois)

	Manitoba			Canada		
	1971	1978	% de fluctuation	1971	1978	% de fluctuation
Agriculture	46	44	-4,3	492	473	-3,9
Autres industries primaires	4	8	100,0	221	258	16,7
Fabrication	51	59	15,7	1 766	1 956	10,8
Construction	<u>18</u>	<u>26</u>	<u>44,4</u>	<u>489</u>	<u>632</u>	<u>29,2</u>
Total pour le secteur de la production de biens	119	137	15,1	2 968	3 319	11,8
Transports, communications	44	48	9,1	696	857	23,1
Commerce de gros et de détail	65	78	20,1	1 310	1 738	32,7
Finances, assurances, immobilier	18	23	27,8	383	546	42,6
Services communautaires et commerciaux	99	124	25,3	2 087	2 808	34,5
Administration publique	<u>26</u>	<u>31</u>	<u>19,2</u>	<u>515</u>	<u>704</u>	<u>36,7</u>
Total du secteur des services	252	303	20,0	4 991	6 653	33,3
Total du secteur de la production de biens et du secteur des services	<u>371</u>	<u>440</u>	<u>18,6</u>	<u>7 959</u>	<u>9 972</u>	<u>25,3</u>

bâtiment a augmenté de près de 50 % durant cette même période, passant à 26 000 en 1978; l'augmentation annuelle moyenne était de 5,6 %, comparativement à 3,8 % sur le plan national. La croissance des emplois dans ce secteur a été soutenue par la forte augmentation enregistrée dans la construction résidentielle et dans les projets du secteur public, au début des années 70.

Au Manitoba, le nombre d'emplois dans le secteur des services a augmenté d'environ un cinquième, soit approximativement 50 000 postes entre 1971 et 1978, la plus forte augmentation étant survenue entre 1973 et 1976. Le secteur des services destinés à la collectivité et aux affaires a absorbé la moitié de ces nouveaux postes; le commerce de gros et de détail, plus de 10 000. Le reste (15 000 postes) était distribué également (environ 5 000 chacun) entre les trois autres catégories : finances, assurances et immobilier; administration publique; transports, communications et autres services publics. A l'échelle nationale, la croissance du secteur des services, entre 1971 et 1978, s'est répartie entre les différents sous-secteurs à peu près de la même façon qu'au Manitoba, mais le taux de croissance de l'ensemble du secteur a été plus élevé au Canada qu'au Manitoba, soit 33 % contre 20 %.

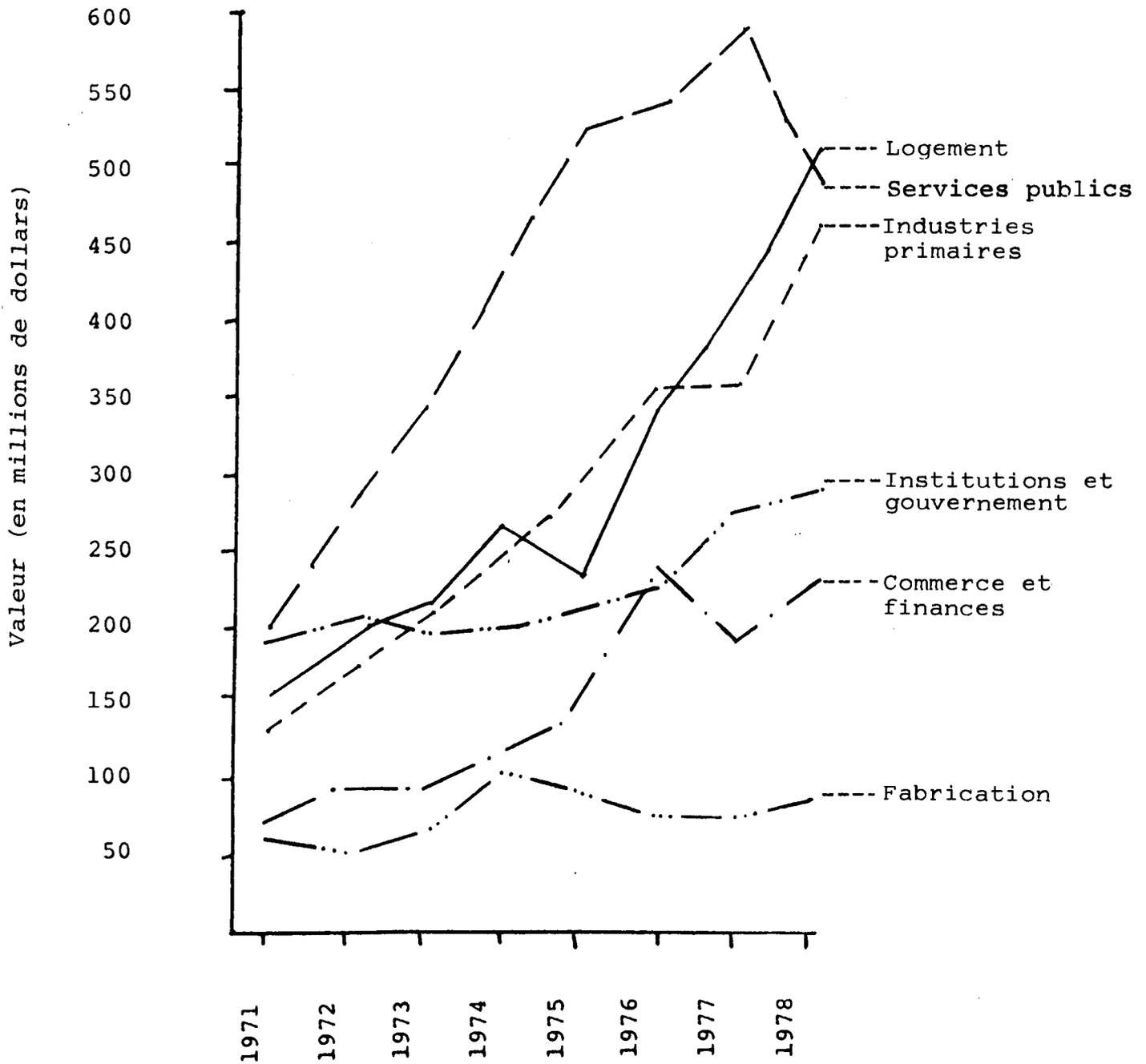
### 2.3.3 Le climat des investissements

Bien que la somme annuelle des investissements privés et publics au Manitoba ait plus que doublé entre 1971 et 1978, passant de \$1 075 millions à \$2 650 millions, la part du Manitoba dans l'ensemble des investissements annuels faits au Canada est demeurée la même, à 4,1 %. Au cours de cette même période, la part qu'a reçue le Manitoba des nouvelles mises de fonds engagées au Canada s'est accrue de façon minime, passant de 4 % en 1971 à 4,1 % en 1978. On doit cependant reconnaître que le 4 % de 1971 était un pourcentage inhabituellement bas. En effet, de 1969 à 1973, le pourcentage moyen était de 4,6 %; il a baissé à 4,1 au cours des cinq années suivantes.

La figure 1 montre que les nouvelles mises de fonds effectuées dans le secteur de la fabrication du Manitoba sont demeurées passablement stables entre 1971 à 1978; elles ont en fait baissé par rapport à l'ensemble des mises de fonds engagées au Manitoba. Si l'on tient compte de l'inflation, les mises de fonds pour la fabrication sont en réalité bien inférieures à ce qu'elles étaient au début des années 70. Lorsqu'on analyse les investissements secteur par secteur, il apparaît aussitôt qu'entre 1966 et 1977, les mises de fonds se sont massivement déplacées du secteur privé de la fabrication vers celui des services publics. Par exemple, bien que le niveau annuel des mises de fonds dans la fabrication ait plus que doublé au Canada pendant la période de 1966 à 1977 et que les nouvelles mises de fonds aient quasiment triplé au Manitoba, le niveau annuel des

FIGURE 1

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS AU MANITOBA PAR SECTEUR  
(en dollars courants)



misés de fonds dans la fabrication de cette province est demeuré à peu près le même. Au cours de la même période, les nouveaux investissements dans le secteur des services publics de la province ont presque quintuplé. Il semble que la forte augmentation des investissements dans le secteur des services publics, ait alors compensé, jusqu'à un certain point, la baisse relative des investissements dans le secteur privé de la fabrication. Comme on pouvait s'y attendre, le secteur du bâtiment a connu une forte augmentation des nouvelles misés de fonds au cours des années 70, tandis que le secteur des institutions et du gouvernement ainsi que celui du commerce et de la finance enregistrent une croissance plus faible, mais régulière.

Bien qu'il soit trop tôt pour tirer des conclusions, les données sur les projets révisés d'investissements pour 1978 suggèrent que le schéma des nouvelles misés de fonds pourrait bien ressembler à celui d'avant les années 70. En 1978, les nouvelles misés de fonds au Manitoba ont augmenté de \$143 millions, soit de 8 %; les trois quarts de ces dépenses étaient effectuées dans les industries de biens. Les investissements dans la fabrication ont grimpé de 11 % et ceux dans les industries primaires de plus de 27 %. Le secteur des services publics a été le seul à connaître une baisse dans les nouvelles misés de fonds en 1978, baisse de l'ordre de 17 %. Bien que le secteur du bâtiment ait connu une forte augmentation en 1978, il semble avoir plafonné et l'on s'attend à une baisse importante pour 1979. Par ailleurs, des données préliminaires indiquent que les nouveaux investissements dans le secteur de la fabrication pourraient augmenter d'environ 34 % en 1979.

#### 2.3.4 L'analyse sectorielle

Comme le montre le tableau 3, le secteur de l'agriculture et les autres secteurs qui produisent des biens primaires ont représenté approximativement 12 % de l'ensemble des emplois au Manitoba en 1978, les secteurs de la fabrication et du bâtiment, 19 %, et le secteur tertiaire, 69 %. Pour la même année, les données sur le produit intérieur réel (PIR) épousent étroitement la configuration de l'emploi, les secteurs susmentionnés représentant 13 %, 19 % et 68 % du PIR respectivement. La seule variation importante figure dans le secteur de la production de biens primaires, où l'agriculture compte pour 7 % du PIR, alors qu'elle représente 10 % de l'emploi. Les forêts, les pêches, le piégeage et les mines représentent à eux tous 2 % du PIR et presque 2 % des emplois. Les services publics représentaient 4 % du PIR en 1978. Le secteur de la fabrication représente 14 % et 13 % des emplois, alors que l'industrie du bâtiment représente l'autre 6 % dans les deux cas.

La répartition de l'emploi et du PIR entre les secteurs de la production de biens et des services est demeurée sensiblement la même entre 1971 et 1978 (voir tableau 3). La production réelle de l'industrie du bâtiment a diminué en 1978 même si la part de l'emploi a augmenté modérément dans ce secteur. Alors que les secteurs de la pêche, du piégeage et des forêts ont conservé leur fraction de la production provinciale au cours de cette période de huit ans, le secteur des mines a connu une baisse importante dans le volume de la production provinciale. Au cours de la même période, la part de la fabrication dans l'emploi et la production de la province est demeurée relativement inchangée depuis 1971. Le secteur de l'agriculture a connu un déclin d'activité, sa part de l'emploi provincial ayant diminué de façon plus marquée que sa part de la production provinciale. Le secteur des services publics a augmenté considérablement sa part de la production provinciale.

En résumé, par rapport à l'ensemble de l'emploi et de la production réelle de la province, la part du secteur de la production de biens au Manitoba a connu une faible baisse entre 1971 et 1978. Au cours de la même période, il y a eu augmentation correspondante de la production réelle et des emplois dans le secteur des services qui continue à dominer l'économie provinciale, avec 69 % de l'emploi et 68 % du PIR.

TABLEAU 3

STRUCTURE DE L'ECONOMIE MANITOBAINE

Secteur	Emplois		Produit intérieur réel	
	1971 %	1978 %	1971 %	1978 %
Agriculture	12,4	10,0	7,6	6,6
Pêches			0,1	0,1
Forêts	1,1	1,8	0,1	0,1
Mines			3,5	2,0
Services publics			3,3	4,3
Fabrication	13,7	13,4	13,0	13,8
Bâtiment	<u>4,9</u>	<u>5,9</u>	<u>6,1</u>	<u>5,6</u>
TOTAL DU SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS	32,1	31,1	33,7	32,5
Transports/Communications	11,8	10,9	13,4	13,6
Commerce de gros et de détail	17,5	17,7	13,4	13,6
Finances, assurances et immobilier	4,9	5,2	11,7	13,6
Services communautaires et commerciaux	26,7	28,2	19,6	19,1
Administration publique	<u>7,0</u>	<u>7,0</u>	<u>8,2</u>	<u>7,5</u>
TOTAL DU SECTEUR DES SERVICES	67,9	68,9	66,3	67,5
TOTAL DES SECTEURS DES BIENS ET DES SERVICES	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

a) L'agriculture

Bien qu'en 1978 le volume de la production agricole du Manitoba n'ait dépassé que de 11 % celui de 1971, on a enregistré, au cours des huit années, des fluctuations importantes, soit une augmentation de 35 % en 1971 et une baisse de 18 % en 1974. Les recettes agricoles en espèces ont accusé une forte hausse, passant de \$381 millions en 1971 à \$1 130 millions en 1978, soit une augmentation de plus de 200 % ou une augmentation annuelle moyenne de 16,8 %. Parallèlement, sur le plan national, les recettes agricoles ont atteint \$11 887 millions en 1978, soit une augmentation de 162 % depuis 1971 ou une augmentation annuelle moyenne de 15 %. Comme dans le cas de la production réelle, les recettes agricoles en espèces ont varié considérablement d'une année à l'autre. La période de 1971-1975 a été marquée par une augmentation passablement forte, suivie d'une baisse en 1976, d'un marasme en 1977, puis d'une augmentation de 25 % en 1978. Malgré la hausse des coûts de production, les revenus agricoles nets au Manitoba se sont accrus à un taux annuel moyen de 22 % de 1971 à 1977.

b) Les mines

Après avoir traversé une période de croissance passablement soutenue et être passée de \$330 millions en 1971 à \$530 millions en 1975, la valeur de la production minérale au Manitoba a baissé en 1976, ensuite enregistré une reprise temporaire en 1977 et a baissé encore de 18 % en 1978 pour s'établir à \$464 millions, soit au niveau le plus faible depuis 1973. Comme le montre la figure 2, la production de nickel, qui comptait traditionnellement pour 50 % de la valeur totale de la production minérale de la province, a fléchi de façon régulière depuis 1971 pour atteindre son plus bas niveau en 1978. La production de cuivre, qui compte pour environ 20 % de la valeur totale de la production minérale de la province, a baissé régulièrement jusqu'à 54 000 tonnes au cours de la période allant de 1974 à 1976, mais elle s'est accrue de façon importante pour atteindre 60 000 tonnes en 1977, niveau qu'elle a maintenu en 1978. Les prix plus élevés ont entraîné une augmentation de 8 % de la valeur de la production en 1978, même si le volume est demeuré le même. La production de zinc, qui compte pour environ 10 % de la valeur totale de la production minérale au Manitoba, s'est constamment maintenue autour d'une production annuelle moyenne de 61 tonnes au cours de la période allant de 1973 à 1978.

La production de nickel, de cuivre et de zinc représente approximativement 95 % de la production minérale totale au Manitoba. Comme le montre la figure 3, la production de ces métaux a représenté la majeure partie de la valeur totale de la production minérale de la province en 1971, mais elle a baissé de façon radicale en 1978, à la suite d'un fléchissement dans la

FIGURE 2

VOLUME DE LA PRODUCTION DE MÉTAL AU MANITOBA

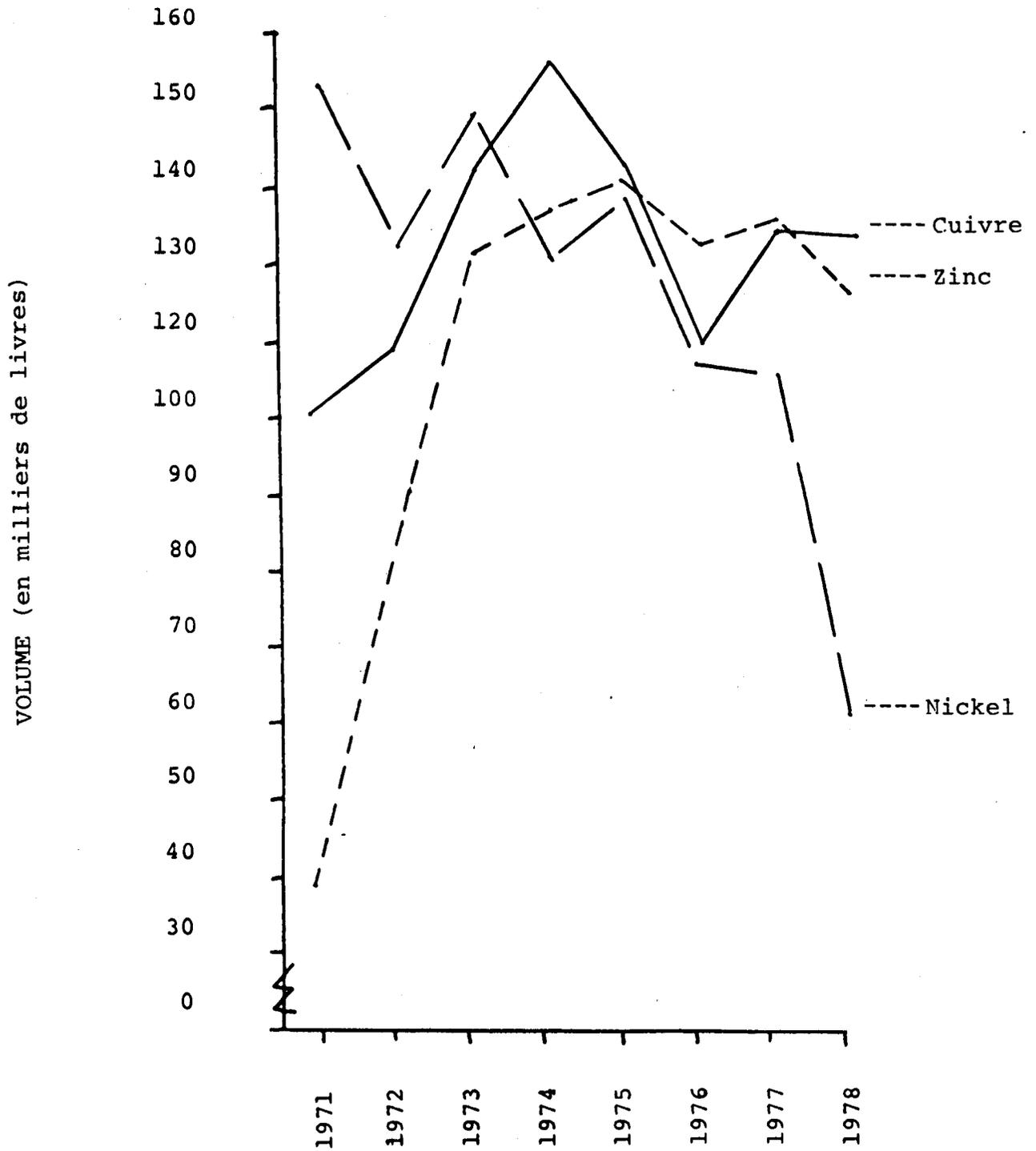
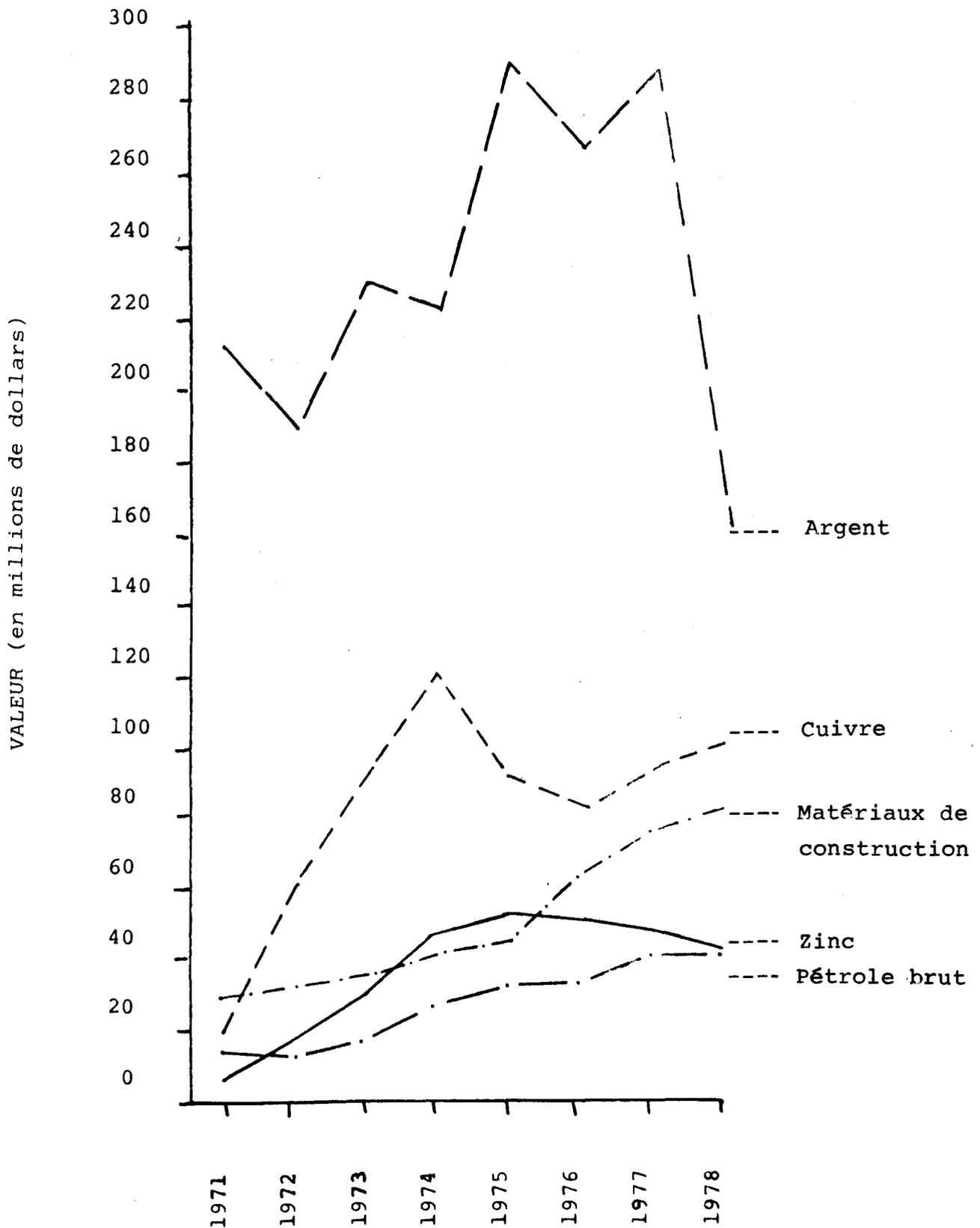


FIGURE 3

VALEUR DE LA PRODUCTION MINÉRALE AU MANITOBA  
(en dollars courants)



production de nickel dont le volume et la valeur ont diminué de 53 % et 23 % respectivement, au cours de la période de 1971 à 1978. A la fin de 1977 et en 1978, les grands producteurs mondiaux de nickel durent restreindre considérablement leur production afin de diminuer les stocks qui avaient commencé à s'accumuler en 1975 et atteignaient des niveaux records à la fin de 1977. Au Manitoba, trois mines de nickel ont fermé en 1976 et en 1979 à cause de l'épuisement de leurs réserves. La société Inco a diminué son niveau de production, ce qui a eu pour conséquence de ramener les stocks à un niveau normal en 1979. A mesure que les conditions du marché s'amélioraient, la production a pu être graduellement rétablie à son niveau antérieur.

Pour ce qui est du secteur non métallique de l'économie minière du Manitoba, le volume de production du pétrole brut a baissé chaque année pendant toute la période allant de 1971 à 1978, passant de 5 605 000 barils en 1971 à 3 730 000 barils en 1978. Entre-temps, la valeur de la production de pétrole s'est accrue régulièrement, passant de \$15 millions ou 5 % de la valeur totale de la production minérale du Manitoba en 1971 à \$44 millions ou 9 % de la production minérale totale en 1978. A cause de la croissance assez forte dans l'industrie manitobaine du bâtiment pendant les années 70 (particulièrement l'aménagement hydro-électrique du Nord, les routes, les investissements dans l'infrastructure et la construction résidentielle et commerciale, surtout dans les grandes villes), l'extraction d'agrégats utiles à la construction, comme le ciment, le sable et le gravier, a connu une augmentation importante. Leur production est passée de \$28 millions en 1971 à \$83 millions en 1978, soit l'équivalent de 8 et 18 % respectivement du total de la production minérale du Manitoba. En fait, la production de pétrole brut et d'agrégats qui n'équivalait en moyenne qu'à 18 % de l'ensemble de la production minérale du Manitoba, pendant les années 1971 à 1978, a représenté environ 62 % ou \$83 millions de l'augmentation totale de \$134 millions enregistrée dans la valeur de la production minérale au Manitoba au cours de cette période.

Dans le secteur des mines, plusieurs faits positifs inspirent de l'optimisme. Depuis le début de 1979, il y a eu de nouvelles mises de fonds dans ce secteur, de même que des signes d'amélioration dans les niveaux de l'emploi et de la production. En 1979, la Sherritt Gordon Mines Limited a commencé l'exploitation de sa mine souterraine de cuivre et de zinc, au coût de \$35 millions, située à Ruttan Lake. La Hudson Bay Mining and Smelting Co. Ltd. a aussi ouvert sa nouvelle usine de concentration près de Snow Lake. Cet investissement d'une valeur de \$33 millions a créé 50 nouveaux emplois. La construction de la nouvelle usine devrait entraîner une diminution des coûts totaux de production. Elle pourrait aussi rendre possible

l'exploitation des autres dépôts moins importants qui se trouvent dans la région de Snow Lake. De plus, la compagnie HBMS est à mettre au point le programme d'exploitation de sa mine située à Spruce Point, à 100 kilomètres au sud-est de Flin Flon. Un autre indicateur positif est qu'on a jalonné, au cours du premier semestre de 1979, une surface totale de concessions de mines plus grande qu'au cours de toute l'année 1978.

c) Le secteur de la fabrication

Pendant la période de 1971 à 1978, la production réelle du secteur de la fabrication du Manitoba a augmenté de 36 %, ce qui dépasse la performance nationale par deux points de pourcentage. Par conséquent, la part du Manitoba dans la production réelle de ce secteur au Canada est passée de 2,4 % en 1971 à 2,5 % en 1978. Le Manitoba et le Canada ont, tous deux, connu un ralentissement de leur activité manufacturière de 1975 à 1977. La production du Manitoba dans ce secteur a, en effet, été inférieure de 1 % à celle de 1974. Au Canada par ailleurs, la production augmentait de moins de 2 % par rapport à 1974.

L'emploi dans le secteur de la fabrication, au Manitoba, a suivi à peu près les mêmes tendances que la production réelle, bien que les variations se soient échelonnées de façon un peu différente, en raison des avances et des retards dans la production. Le nombre des employés est passé de 51 000 en 1971 à 65 000 en 1975; il a dégringolé ensuite à 60 000 en 1976, puis à 54 000 en 1977; il s'est finalement rétabli à 59 000 en 1978, soit environ 16 % de plus qu'en 1971. Au Canada, l'emploi manufacturier augmentait de 11 % pendant la même période.

Bien que, aux chapitres de la production réelle et de l'emploi, le secteur de la fabrication ait connu, au Manitoba, une performance supérieure à celle qu'il connaissait au Canada, le total des nouvelles mises de fond est demeuré à peu près le même au Manitoba entre 1971 et 1978, alors qu'au Canada pendant la même période, il a plus que doublé. Il faut souligner ici que les investissements sont un meilleur indicateur de la performance future que les tendances passées dans la production. Le total des nouvelles mises de fond dans le secteur de la fabrication, au Manitoba, a augmenté d'environ 50 % au cours de la période 1977-1979 et se situe maintenant au même niveau qu'en 1970.

Au Manitoba, les expéditions de produits manufacturés ont augmenté à un taux annuel moyen de 13 % au cours de la période allant de 1971 à 1978, passant de \$1,3 milliard en 1971 à \$3,4 milliards en 1978. L'industrie des produits du bois et celle des machines ont accusé des augmentations annuelles moyennes de l'ordre de 20 à 25 % pour atteindre \$96 et \$272 millions respectivement; les produits métalliques, les

produits miniers non métalliques et les produits chimiques ont connu des augmentations annuelles moyennes variant entre 15 et 19 % pour atteindre \$304 millions, \$105 millions et \$102 millions respectivement; les aliments et boissons, les vêtements, les meubles, l'imprimerie et l'édition, les métaux primaires et les produits électriques, ont vu leurs livraisons augmenter d'un pourcentage variant entre 10 et 14 % pour atteindre \$1 090 millions, \$208 millions, \$68 millions, \$148 millions, \$159 millions et \$93 millions respectivement. Pour les textiles, ces augmentations ont varié entre 5 et 9 % et la valeur des livraisons a atteint \$24 millions. Il est intéressant de noter que les industries à forts capitaux qui produisent des biens durables ont enregistré, au cours de la période de 1971 à 1978, le plus fort accroissement de livraisons, alors que les industries produisant des biens non durables connaissaient l'accroissement le plus faible.

d) L'industrie du bâtiment

La production réelle de l'industrie du bâtiment au Manitoba a périclité de façon régulière après la période de pointe de 1976. Sur le plan national, la production a suivi la même tendance qu'au Manitoba ces dernières années, mais sans enregistrer de baisses aussi fortes. Entre 1971 et 1975, soit avant la période de pointe de 1976, l'industrie manitobaine du bâtiment a connu trois baisses de production passablement fortes, alors que l'industrie canadienne n'en enregistrait aucune. En dépit du déclin de la production réelle à diverses époques de la période 1971-1978, le niveau de l'emploi dans l'industrie manitobaine du bâtiment n'a baissé qu'en 1977, et encore de façon modérée seulement. Pendant cette même période, l'emploi dans l'industrie canadienne du bâtiment n'a connu qu'une faible baisse en 1977 et en 1978.

En 1978, à la suite d'une grève qui s'est prolongée durant tout l'été, et d'un retard dans l'exécution des travaux d'aménagement hydro-électrique du Nord, l'activité relative à la construction industrielle a considérablement ralenti. Ce déclin a toutefois été compensé par une augmentation radicale dans le nombre des mises en chantier. Celles-ci se chiffraient à 12 221 unités en 1978, par rapport à 9 369 unités en 1977, soit une hausse de 30 %. Ce sont les maisons jumelées et les immeubles à appartements qui ont accusé les augmentations les plus importantes en termes d'unités, soit 71 et 62 % respectivement; les maisons en rangée ont connu une hausse plus modérée de 17 % et les maisons unifamiliales une baisse de 4 %. Bien que le nombre total des mises en chantier ait diminué dans l'industrie du bâtiment en 1978, le secteur du bâtiment commercial a montré une vigueur inattendue, spécialement en ce qui concerne la construction de banques, de magasins à rayons et de petits magasins de vente au détail.

e) Le secteur des services

Bien que la production réelle du secteur des services au Manitoba ait augmenté régulièrement pendant toute la période allant de 1971 à 1978, le taux de cette augmentation a diminué, passant d'une moyenne annuelle de 5 % entre 1971 et 1974 à une moyenne annuelle de 3 % entre 1975 et 1978. On constate la même tendance sur le plan national, quoique les taux de croissance de la production du secteur des services du Canada soient, encore ici, supérieurs à ceux de la province; ils sont passés d'un taux annuel moyen de 6 % entre 1971 et 1974 à un taux de 4 % entre 1975 et 1978. La production du secteur des services du Manitoba constitue moins de 5 % de la production nationale dans le secteur des services; la part de la province a baissé légèrement au cours de la période 1971-1978.

Au Manitoba, la croissance de l'emploi dans le secteur tertiaire a suivi la même courbe que celle de la production réelle, c'est-à-dire qu'elle est passée d'un taux annuel moyen de 4 % entre 1971 et 1974 à un taux annuel moyen de 2 % entre 1975 et 1978. Par ailleurs, l'emploi dans le secteur tertiaire au Canada a fléchi de la même façon, passant d'un taux de croissance annuel moyen de 5 % entre 1971 et 1974 à un taux de 4 % entre 1975 et 1978.

Les transports et les communications, le commerce de gros et de détail ainsi que les finances, les assurances et l'immobilier sont les secteurs qui ont représenté chacun environ 20 % de la production réelle de l'industrie des services au Manitoba en 1978. Quant au secteur des services à la collectivité et au commerce, il a compté pour environ 30 % de la production réelle du secteur des services, tandis que celui de l'administration publique représentait l'autre 10 %. En 1978, tous les secteurs, à l'exception de celui de l'administration publique, ont connu une augmentation de leur PIR, augmentation aussi faible que 1 % dans le secteur des commerces de gros et de détail et aussi élevée que 3 % dans le secteur des transports et des communications. La production réelle du secteur de l'administration publique a baissé en 1978.

Au cours de la période de 1972-1978, les ventes au détail n'ont pas progressé au même rythme au Canada et au Manitoba en termes monétaires. Au Manitoba, les ventes ont augmenté de 84 %, passant de \$1,5 milliard en 1972 à \$2,7 milliards en 1978. A l'échelle nationale, les ventes ont augmenté de 102 %, passant de \$34,1 milliards en 1972 à \$68,9 milliards en 1978. A Winnipeg, les ventes au détail ont augmenté de 93 % au cours de la même période, passant de \$0,9 milliard en 1972 à \$1,7 milliard en 1978. C'est grâce à la prospérité de l'économie agricole et du secteur manufacturier que

les ventes au détail ont pris de l'essor ces derniers temps au Manitoba.

#### 2.4 Les perspectives stratégiques provinciales d'ici à 1985

Même si le caractère diversifié de l'économie manito-baine offre de multiples voies à la croissance, les perspectives économiques du Manitoba demeurent, dans l'ensemble, plus modestes que dans la plupart des autres régions du pays. Quoiqu'il y ait peu de grands projets de développement, certains secteurs de l'économie provinciale ont pris du regain récemment et le monde des affaires semble manifester une plus grande confiance.

On prévoit que d'ici à 1985 le taux de croissance démographique moyen du Manitoba demeurera bien inférieur à 1 % et sera constamment en deçà de la moyenne nationale. Une émigration nette et continue est fort probable : l'activité économique de l'Ouest est attirante; l'Alberta, sera, en particulier, une destination attrayante pour les émigrants manitobains. Winnipeg absorbera une part de plus en plus grande de la population totale. Les 20 plus grandes collectivités du Manitoba rural croîtront de façon négligeable. Dans le Nord, la croissance des collectivités industrielles sera directement liée à la prospérité du secteur des ressources, mais la population totale n'en continuera pas moins de monter rapidement, grâce à l'augmentation de la population amérindienne. Cette population, qui croît rapidement et qui attire l'attention, a des besoins de développement uniques qu'on ne saurait satisfaire sans fournir des efforts extraordinaires.

L'agriculture demeurera l'un des facteurs clés de l'économie provinciale et elle témoignera des succès du Canada auprès des marchés céréaliers internationaux. Les tendances visant à regrouper les petites exploitations agricoles et à intensifier l'utilisation des terres vont se poursuivre. La production céréalière sera toujours la plus importante, mais on s'adonnera de plus en plus aux cultures spéciales quand il sera économiquement possible de le faire. L'assise de la production animale sera rafferme et assortie d'une transformation plus poussée des bovins. Ces mesures stabiliseront la base de l'emploi dans les régions rurales, mais elles pourraient aussi modifier quelque peu la structure de l'emploi dans les régions agricoles. Les propriétaires-exploitants agricoles auront tendance à devenir des employés agricoles ou des employés engagés dans des activités visant à desservir cette base agricole de plus en plus spécialisée. L'accroissement de la demande pour des services agricoles spécialisés et l'amélioration du réseau de transport ferroviaire auront pour effet de renforcer les principaux centres de population du Manitoba rural dans leur rôle de centre de services agricoles.

L'approvisionnement en eau demeure une priorité, un prérequis à l'essor des secteurs primaire et secondaire. La sécheresse de 1976-1977 a commandé l'élaboration d'une formule provisoire destinée à assurer les approvisionnements en eau. Cette formule, présentement à l'étude, vise à coordonner les programmes d'alimentation en eau actuellement en place aux niveaux fédéral et provincial et à arrêter une stratégie d'aménagement hydraulique à long terme qui rendra possible l'expansion économique de la province et protégera l'économie des désastres occasionnés par les périodes de sécheresse.

Dans la région de ressources qu'est le Nord, les perspectives sont assez stables. Le secteur des forêts continuera de jouer un rôle important dans l'économie provinciale, particulièrement en raison du fait qu'il entraînera la création d'emplois dans les régions septentrionales et dans les zones forestières périphériques de la province. On verra à s'assurer du succès des grandes usines situées à Le Pas et à Pine Falls et on accordera une attention particulière aux transports et à la protection de l'environnement. L'exploitation des ressources est rendue difficile à cause de la quasi-inaccessibilité des ressources et de la composition des forêts provinciales qui contiennent une grande quantité d'essences que les industries du bois de construction et celles des pâtes et papiers ne jugent pas commercialement valables.

On ne prévoit aucune nouvelle exploitation minière importante au cours des cinq prochaines années. Du côté de la transformation, le Manitoba possède déjà une fonderie de cuivre, une raffinerie de zinc, une fonderie de nickel et une raffinerie de nickel. On transforme là presque tous les concentrés de cuivre, de zinc et de nickel que l'on trouve au Manitoba, de même que ceux venant de l'extérieur. Les prochaines mises de fond serviront donc probablement à améliorer les installations actuelles afin de les rendre plus efficaces. En raison des conditions plus favorables sur le marché, on agrandira peut-être les installations actuelles lorsqu'on aura tiré d'elles le rendement maximal. Les dépôts de pegmatite dans la région du lac Bernic et de la rivière Winnipeg fourniront peut-être des possibilités de production accrue. La pêche et le piégeage seront toujours importants, si l'on considère que ce sont les supports de l'activité économique dans les régions forestières périphériques et dans les régions septentrionales de la province où l'éventail des activités est plus restreint.

La position centrale du Manitoba, l'existence d'une abondante énergie hydro-électrique à des taux stables et attrayants et une solide tradition d'esprit d'entreprise portent à croire que le secteur de la fabrication enregistrera un accroissement d'activité. Les moyens dont disposent les

entreprises manitobaines suggèrent que les marchés en croissance de l'Ouest canadien offrent également des possibilités d'expansion considérable aux industries manufacturières et de services qui se rattachent aux grands travaux d'exploitation des ressources de l'Ouest.

Au cours des années 80, l'économie manitobaine continuera d'être axée sur les ressources, les activités secondaires et tertiaires se rattachant en grande partie aux activités relatives à l'exploitation des ressources dans l'Ouest canadien, par le biais des liens d'approvisionnement et de services. Le facteur le plus important quant aux perspectives économiques du Manitoba à moyen terme semble être la mesure dans laquelle la province réussira à intégrer sa structure économique et industrielle à la dynamique de croissance de l'Ouest canadien.

### 3. LES PROBLEMES ET QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT

Les richesses qui contribuent aux facteurs de production du Manitoba et leur situation sur les marchés internationaux continueront à déterminer largement le comportement et les possibilités futures de l'économie manitobaine, compte tenu, bien sûr, de ses propres handicaps, tels que la structure de la population active provinciale, les réseaux de transport, l'approvisionnement et la gestion des eaux, ainsi que la structure industrielle. Abstraction faite des considérations nationales qui touchent toutes les provinces comme les questions monétaires, énergétiques et fiscales, les grandes questions qui gravitent autour du développement économique futur du Manitoba comprennent le rôle que joue Winnipeg dans l'ensemble du développement économique de la province, la question des réseaux ferroviaires et l'ajustement des tarifs, l'issue des négociations du GATT, l'utilisation efficace des ressources hydro-électriques de la province et les services aux autochtones. Ces handicaps et ces questions ont ceci de commun, qu'il s'agit là de domaines dans lesquels le secteur public a été traditionnellement actif. Dans le contexte du Manitoba, la situation financière de la province constitue un facteur qui pourrait influencer sur la décision du secteur public de prendre des mesures dans ces domaines.

#### 3.1 Les problèmes de développement

##### 3.1.1 La structure de la population active

Les projections actuelles, à moyen terme, indiquent un accroissement de la demande de main-d'oeuvre qualifiée dans toutes les provinces de l'Ouest. Cette tendance révèle que des pressions vont s'exercer sur le marché de la main-d'oeuvre manitobaine, étant donné les grands travaux d'exploitation des ressources qui seront effectués dans les provinces de l'Ouest. Les pénuries de main-d'oeuvre qualifiée, en particulier, pourraient avoir des effets adverses sur les tentatives de raffermissement et d'expansion de l'assise manufacturière de la province.

Bien que les pénuries de main-d'oeuvre qualifiée au Manitoba puissent être fortement attribuées aux pressions dues à l'expansion économique de l'Ouest canadien, il peut en outre exister des poches pénibles de chômage. Ceci se traduira par la non-participation de la population active, un problème bien plus évident dans les régions septentrionales et périphériques où une forte proportion de la population ne participe pas au marché traditionnel de la main-d'oeuvre.

En vue d'atténuer cet obstacle au développement il faudra donc renouveler les efforts en vue d'acquiescer des

aptitudes d'emploi et des compétences de base transférables pouvant aboutir à une participation accrue de la population active, tant dans le contexte interprovincial que provincial ou régional.

### 3.1.2 Les réseaux de transport

Winnipeg a toujours joué le rôle de porte de l'Ouest. Le nouvel essor des ressources de l'Ouest élargira et raffermira les relations est-ouest; le Manitoba pourrait avoir l'occasion de tirer profit de la marche croissante des activités le long de l'axe est-ouest et de rétablir Winnipeg dans son ancien rôle de ville-entrepôt. A ce propos, il est indispensable que Winnipeg soit relié aux réseaux de transport nationaux. Winnipeg constitue un point intermédiaire logique à partir duquel on pourrait fournir des services ferroviaires, routiers et aériens au trafic est-ouest de plus en plus intense. Un réseau de transport efficace permettra en outre aux marchés de l'Ouest canadien en plein essor d'être desservis à partir du Manitoba, province qui a l'assise manufacturière la plus diversifiée de l'Ouest.

On a signalé à plusieurs reprises que les routes qui reliaient le Manitoba à la Saskatchewan et aux Etats-Unis étaient moins belles que les réseaux routiers auxquels elles se raccordaient. Des améliorations qui seraient apportées à ces routes faciliteraient les livraisons de biens aux marchés extérieurs de la province. Enfin, dans le cadre des améliorations apportées au réseau national de manutention des céréales, on devra peut-être songer à améliorer les principales artères et installations du transport des céréales.

Un dernier aspect des limites entravant les transports repose sur la capacité même de Winnipeg à maintenir un fort secteur de services dans ce domaine. Cette ville a toujours été un important centre de services ferroviaires, aériens et routiers. Le maintien et l'expansion de ces activités continueront d'importer à l'économie du Manitoba.

### 3.1.3 L'influence des problèmes d'approvisionnement en eau sur le développement économique

Les types de développement économique au sud et au centre du Manitoba sont fortement influencés par la disponibilité de l'eau qui est utilisée à des fins domestiques, industrielles, agricoles et autres. L'eau est en général une ressource rare dans la prairie du Manitoba. Winnipeg est actuellement alimenté en eau par un aqueduc de 175 kilomètres de long; construit en 1918, il prend sa source dans le lac Shoal situé à la frontière du Manitoba et de l'Ontario, sur le cours de la Winnipeg. Bien que la capacité actuelle d'approvisionnement en eau soit suffi-

sante pour satisfaire aux besoins de Winnipeg, cette municipalité s'est penchée sur les besoins et l'urgence de construire un deuxième aqueduc qui serait alimenté par la Winnipeg. Les réseaux hydrauliques servant à approvisionner les autres villes et les grands centres commerciaux ont été aménagés à des endroits appropriés sur les bassins versants de la Rouge, de l'Assiniboine et de la Souris. La plupart des localités sont généralement bien approvisionnées, mais certaines d'entre elles sont situées dans des régions où les sources d'eau de surface ou les nappes phréatiques sont peu abondantes.

L'économie provinciale est grandement influencée par la disponibilité et la stabilité des réserves d'eau potable. Il est primordial de pouvoir compter sur un approvisionnement en eau suffisant pour renforcer et maintenir la vigueur des centres secondaires et pour permettre l'implantation de sites industriels, ainsi que de diverses installations commerciales et de services nécessaires à la croissance et à l'essor du secteur des ressources primaires. Une forte baisse des précipitations pendant une ou deux années cause aux municipalités de graves problèmes d'approvisionnement en eau; cela entraîne aussi une baisse générale dans l'économie, particulièrement dans les domaines de l'agriculture et de la production hydro-électrique. Les estimations des conséquences d'une sécheresse sur les secteurs agricole et forestier indiquent qu'une période de sécheresse modérément grave peut causer des pertes allant jusqu'à \$100 millions. A l'autre extrême, des inondations semblables à celles qu'on a vues le printemps dernier, dans la vallée de la Rouge et ailleurs dans le Sud, peuvent entraîner le départ forcé de plusieurs, causer bien des soucis et coûter cher aux secteurs public et privé.

#### 3.1.4 La structure industrielle

L'un des facteurs qui nuit au développement économique du Manitoba semble être l'absence de grosses entreprises dans la structure industrielle de la province. La province est un microcosme du secteur manufacturier canadien et elle a épousé étroitement la tendance nationale à la baisse des petites entreprises. En 1961, 85,6 % des entreprises manufacturières au Canada et 86,2 % de celles situées au Manitoba comptaient moins de 50 employés et, en 1974, ce pourcentage avait baissé à 79,3 % pour ce qui est des entreprises manufacturières canadiennes, et à 80,5 % quant à celles du Manitoba. Il convient toutefois d'insister sur le fait que même si cette province compte à peu près la même proportion de grosses entreprises que le Canada, ce qui importe c'est le nombre absolu; or le Manitoba possède un nombre très limité d'entreprises comptant plus de 200 employés.

Les grandes entreprises sont importantes pour la structure industrielle de l'économie, vu qu'elles fournissent les

critères d'agglomération nécessaires à la concentration efficace de capital et de main-d'oeuvre spécialisée. Un certain nombre des grandes entreprises que l'on retrouve au Manitoba de nos jours sont des établissements qui ont débuté là où elles se trouvent encore aujourd'hui et qui doivent leur essor à des entrepreneurs locaux. Ces derniers ont fait fructifier leurs entreprises par des efforts pour conquérir les marchés d'exportation et bon nombre d'entre eux vendent leurs produits à l'échelle internationale. Au nombre des établissements locaux qui ont bien réussi sur les marchés internationaux, notons les fabricants de machines et d'outillage agricoles et les fabricants de vêtements et de machines industrielles.

### 3.2 Certaines questions de développement particulières

#### 3.2.1 Le rôle de Winnipeg dans le développement économique du Manitoba

Les perspectives économiques sont dans l'ensemble plus modestes à Winnipeg que dans la plupart des villes du Canada et sensiblement moins bonnes que celles des autres principales villes de l'Ouest. C'est la perception qui se dégage aussi de l'étude publiée par l'institut Hudson du Canada " Le Canada a-t-il un avenir? "

Selon nous, Winnipeg a un avenir assuré mais pas très passionnant. Pour Winnipeg, nous anticipons simplement la même chose que dans le passé : une progression lente, continue et saine et un taux de croissance qui sera certainement moins rapide que celui de l'ensemble du pays et de l'économie générale, parce que cette ville repose sur une base économique qui se développe très modérément. De toutes nos grandes villes, nous projetons pour Winnipeg la croissance la plus lente.

On tient les mêmes propos dans un rapport rédigé par un groupe d'études intergouvernemental sur les perspectives de développement de Winnipeg. On y prédit que la croissance économique et démographique sera plus lente à Winnipeg que dans la plupart des autres villes canadiennes.

Bien qu'on puisse mettre en doute la gravité de ces sombres prévisions, les projections économiques pour Winnipeg semblent avoir certaines ressemblances. Entre autres, cela suggère qu'il serait extrêmement avantageux de conjuguer les efforts en vue d'améliorer les perspectives de croissance pour Winnipeg, ce qui empêcherait les projections linéaires d'aujourd'hui de devenir un jour des réalités économiques. Il faudra compter sur l'aide des pouvoirs publics - aux niveaux

fédéral, provincial et municipal - et sur celle du secteur privé, tant le milieu des affaires que le milieu ouvrier, si l'on veut réduire les contraintes qui nuisent au progrès économique de cette ville.

Si on tient compte de la croissance démographique et des tendances de consommation, les réseaux d'approvisionnement en eau de Winnipeg seront insuffisants d'ici à 1990. Il faudra construire éventuellement un deuxième aqueduc, à un coût estimé à plus de \$200 millions (en dollars de 1976). Les exigences financières d'un tel projet pourraient empêcher cette ville d'entreprendre les autres grands travaux nécessaires du côté du traitement des eaux d'égout, du transport, de la voirie et de la réanimation du centre-ville. Si l'on veut que Winnipeg puisse rivaliser avec les autres villes de l'Ouest, il ne faut pas oublier de noter qu'elle est perçue à juste titre comme une ville dynamique et trépidante. Il y a ici une responsabilité civique à maintenir ces attributs pour Winnipeg, comme endroit où il fait bon vivre et faire des affaires.

### 3.2.2 Le chemin de fer et les ajustements de tarifs

Au cours de 1978-1979, les grands agriculteurs de l'Ouest ont beaucoup discuté de la question des tarifs du Pas du Nid-de-Corbeau. Le rajustement des lignes de chemin de fer est un sujet qui touche de près l'agriculture; les mesures prises en vue de rationaliser les réseaux ont été assez bien accueillies, même si la question de l'abandon de certaines lignes en particulier continue d'être matière à controverse.

Dans l'esprit des habitants des Prairies, le mouvement des céréales et des autres produits agricoles n'est pas facilement compartimenté en catégories bien définies. Vu que les ajustements des tarifs toucheront les volumes, la valeur et la composition de la production et les revenus agricoles, les gens s'opposeront sans doute farouchement aux changements fragmentaires, puisqu'ils n'ont aucun moyen d'évaluer chaque changement dans l'immense tableau des avantages et des pertes. Pour l'agriculteur des Prairies, le changement possible des tarifs est, en tant que geste distinct, une mesure particulièrement angoissante, parce qu'il considère que le tarif établi selon l'accord du Pas du Nid-de-Corbeau combiné aux intérêts de l'Ouest contrebalance le monopole des chemins de fer et des intérêts de l'est du Canada. Ces questions sont actuellement soulevées en vue d'améliorer l'efficacité du système canadien de manutention des céréales.

### 3.2.3 Les accords du GATT

La récente ronde de négociations commerciales multilatérales a eu pour conséquence d'abaisser graduellement le niveau de protection tarifaire dont bénéficie l'industrie canadienne et d'améliorer l'accès aux marchés étrangers pour les matières brutes transformées et semi-ouvrées. A tout prendre, ces résultats devraient être bien accueillis par l'Ouest canadien qui s'oppose depuis toujours au fait qu'il doive s'approvisionner sur un marché protégé (et subir les coûts élevés qui en découlent), tout en étant obligé de vendre les produits de ses ressources primaires malgré la concurrence qui règne sur les marchés mondiaux. Le Manitoba, dont l'assise manufacturière est la plus diversifiée de l'Ouest canadien, avec ses 59 000 travailleurs dans ce secteur et le grand nombre de ses petites usines, pourrait toutefois subir des bouleversements structurels puisqu'il possède un grand nombre d'entreprises assez petites orientées vers le marché régional. Ensemble, les secteurs public et privé peuvent aider à atténuer l'incidence négative des rajustements nécessaires et aider l'industrie de la province à tirer profit d'un meilleur accès aux marchés étrangers, particulièrement à ceux des Etats-Unis.

### 3.2.4 L'aménagement hydro-électrique

Les décisions politiques relatives à l'énergie, tant sur le plan national que provincial, auront une influence importante sur les perspectives de croissance économique du Manitoba. Contrairement aux autres provinces de l'Ouest, le Manitoba ne dispose pas de grandes quantités de combustibles fossiles (n'étant qu'un petit producteur de pétrole); il dépend donc des importations de gaz, de pétrole et de charbon provenant des autres provinces, pour plus de 80 % de ses besoins énergétiques secondaires. Vu que l'électricité produite dans cette province ne remplace que faiblement les combustibles fossiles importés, le Manitoba, à l'instar des autres provinces consommatrices de l'est du Canada, continuera d'être vulnérable aux décisions relatives aux approvisionnements en énergie qui touchent les ressources énergétiques des provinces productrices de l'Ouest canadien et les ressources extraites au large des côtes. Cependant, étant donné que la province est bien nantie de sites se prêtant à l'aménagement hydro-électrique, le Manitoba continuera d'avoir d'abondantes réserves en électricité. D'ici à 1980, la capacité hydraulique de la société hydro-électrique du Manitoba sera de 3 633 mégawatts, ne laissant que 5 900 mégawatts de capacité hydraulique potentielle dont l'aménagement se fera après 1980.

A l'heure actuelle, par rapport à ses besoins immédiats, la société hydro-électrique du Manitoba a une capacité de production excédentaire annuelle allant jusqu'à 30 %. Cette

situation résulte du programme intensif d'aménagement des ressources hydro-électriques de la Nelson, réparti sur les treize dernières années, et de l'importante diminution de la demande, qui est passée d'un taux de 7 % par année au début des années 1970 à 1,4 % en 1977-1978. Etant donné sa capacité excédentaire, la société hydro-électrique du Manitoba a remis à plus tard les travaux d'aménagement de la Nelson, en attendant la confirmation des marchés.

Comme cette capacité excédentaire s'est maintenant matérialisée, la province tente de trouver comment utiliser ce surplus de façon avantageuse pour elle ou encore d'accaparer tous les revenus qu'elle pourra retirer de ventes supplémentaires à l'exportation. Le gouvernement provincial a récemment décrété le gel de cinq ans des tarifs de l'électricité pour les consommateurs manitobains, afin d'attirer de nouvelles industries et d'encourager l'expansion de celles qui existent. Depuis le début de la crise énergétique, les revenus provenant des exportations aux entreprises de services publics américaines se sont accrus sensiblement et on tente de poursuivre dans cette veine. De plus, dans le cadre d'une étude portant sur un réseau interprovincial de production hydro-électrique, on s'est mis à la recherche de marchés d'exportation dans l'Ouest canadien. En somme, à court terme, les ouvertures du côté des marchés d'exportation pour la capacité excédentaire de production du Manitoba sont bonnes, ce qui jouera sans aucun doute en faveur de la reprise prochaine de l'aménagement hydro-électrique dans le nord de la province. Dans le contexte de la crise énergétique, cette reprise est considérée comme un stimulant pour l'expansion industrielle. Par conséquent, elle pourrait avoir des répercussions économiques au-delà des investissements et des emplois directement liés à la construction d'installations de production et de transmission.

### 3.2.5 La responsabilité gouvernementale en matière de services aux autochtones

Depuis quelque temps déjà, la responsabilité de dispenser des services publics à la population d'origine autochtone fait l'objet de discussions fédérales-provinciales. Toute considération à ce sujet doit tenir compte du fait que cette appellation regroupe deux genres d'Indiens. Les traités indiens négociés au début de la colonisation agricole ont assuré à l'un de ces groupes le statut d'Indiens inscrits. Le deuxième groupe, celui des Indiens non inscrits ou Métis, est composé d'Indiens dont les ancêtres n'ont pas adhéré à ces traités ou qui ont abandonné leur statut d'Indiens inscrits, ainsi que de personnes d'origine indienne et blanche qui préfèrent passer pour des Métis.

Selon la position adoptée par le Manitoba, le gouvernement fédéral devrait continuer d'assumer la responsabilité des services destinés non seulement aux Indiens inscrits habitant les réserves, mais aussi à ceux qui choisissent de quitter leur réserve et de vivre à Winnipeg ou ailleurs. D'après une étude effectuée récemment, on estime que la province a dû dépenser environ \$30 millions de plus par année pour dispenser des services aux Indiens en sus de ce qu'elle avait reçu dans le cadre des programmes fédéraux à frais partagés ou des programmes fiscaux des Indiens. La question de la responsabilité financière, alliée aux présentes revendications de leurs droits en vertu des traités, devra être prise en considération par le gouvernement, du moins dans un avenir plus ou moins rapproché.

Les Indiens inscrits et certains Indiens non inscrits ou Métis connaissent la même situation socio-économique, ce qui a incité les représentants de ce dernier groupe à insister pour jouer un rôle actif dans les programmes généraux et spéciaux mis de l'avant par les gouvernements fédéral et provincial à l'intention de leurs membres. La meilleure façon d'assurer la prestation de ces services demeure une préoccupation, tant au niveau des Indiens non inscrits ou Métis que des hauts paliers gouvernementaux.

#### 4. LES POLITIQUES FEDERALES ET PROVINCIALES

L'histoire du développement économique du Manitoba et les perspectives qui se profilent soulignent l'influence capitale des mesures de principe du secteur public sur le cours de l'économie provinciale. Vu que le cours ultérieur de l'économie manitobaine est lié aux décisions d'ordre public, on accorde une importance capitale à la manière dont les pouvoirs publics fédéraux, provinciaux et, parfois, municipaux adopteront et intégreront leurs politiques.

Les perspectives d'avenir pour le Manitoba laissent entrevoir qu'il incombera au gouvernement fédéral de consacrer de plus en plus d'efforts pour faire en sorte que les avantages de l'expansion économique découlant des grands projets axés sur les ressources, notamment dans l'Ouest canadien, soient assortis aux possibilités actuelles et éventuelles de l'économie du Manitoba, tant sur le plan régional que national. Compte tenu des facteurs économiques et constitutionnels, il sera nécessaire que les deux paliers gouvernementaux aient des consultations permanentes et entreprennent éventuellement des initiatives conjointes. Par la même occasion, cette association devra prendre soin de susciter, au sein de l'économie provinciale, les occasions qui augmenteront la production et la productivité nationales.

Même si bon nombre des domaines où s'exerceront vraisemblablement les interventions fédérales-provinciales sont la conséquence logique d'initiatives communes antérieures et actuelles, il n'est pas absolument indispensable qu'il en soit toujours ainsi. Dans la mesure où la plupart des projets de développement économique du Manitoba seront du ressort du secteur privé, il est essentiel que leurs besoins et leurs aspirations fassent partie intégrante des consultations, des négociations et des initiatives ultérieures fédérales-provinciales. Les mécanismes visant à accroître le dialogue sous l'ombrelle des mesures de développement fédérales-provinciales peuvent servir de lien entre la volonté du secteur public et les possibilités du secteur privé. L'attitude avec laquelle toutes les parties (le gouvernement, le monde des affaires et du travail) abordent l'avenir du Manitoba constitue le facteur qui déterminera son avenir économique.

##### 4.1 Les priorités provinciales en matière de développement

La priorité économique du gouvernement manitobain a été la création d'un climat commercial qui favorise les investissements privés. Au nombre des mesures prises pour inspirer confiance aux hommes d'affaires, notons les modifications à l'impôt des particuliers, des entreprises et des exploitations minières, le retrait des pouvoirs publics dans la propriété commerciale, le contrôle des dépenses publiques et la réduction

de la taille de la Fonction publique, ainsi qu'un gel de cinq ans des tarifs de l'électricité. Par la même occasion, le gouvernement a fait en sorte de fournir des services d'infrastructure publique qui font disparaître les contraintes entravant les investissements privés.

Afin d'améliorer les perspectives de croissance du Manitoba, on s'est d'abord penché sur certains secteurs de l'économie. Les porte-parole de cette province ont fait savoir que la croissance du Manitoba dépendra en grande partie de l'exploitation accrue de sa base de ressources agricoles, minières et forestières, ainsi que de la fabrication et de la transformation plus poussées des produits qui en découlent. A cette fin, le gouvernement manitobain a apporté plusieurs modifications bien précises à ses politiques et à ses règlements, de façon à susciter l'esprit d'entreprise dans la province. Par ailleurs, on a été attentif à la possibilité de conclure des accords de principe et de partage des frais avec d'autres provinces et avec le gouvernement fédéral dans le but de favoriser davantage l'expansion économique de la province.

## 4.2 Les politiques provinciales

### 4.2.1 La capacité fiscale

Les budgets récents de cette province ont été centrés sur la réduction des déficits et sur la rationalisation de l'administration gouvernementale. A cette fin, bon nombre des recommandations faites par un groupe de travail sur l'organisation et l'efficacité du gouvernement, étude entreprise dans les premiers mois de son arrivée au pouvoir, ont été mises en oeuvre. Le budget des dépenses de la province, pour 1978-1979, reflète à quel point on a réussi à contrôler les dépenses provinciales. Une étude du budget de 1979-1980 révèle que la province du Manitoba se fie énormément sur les ententes-cadres de développement pour appuyer les initiatives en matière de développement économique.

### 4.2.2 L'exploitation des ressources

La politique du gouvernement manitobain vise à réduire les impôts et à lever les contrôles gouvernementaux afin d'améliorer le climat des investissements privés. Ainsi, les impôts sur les mines ont été rajustés et on a annulé l'ancienne politique provinciale concernant l'exploration des terrains et les entreprises communes dans le secteur des mines. Pour ce qui est du domaine de l'agriculture, la province a abandonné les politiques d'acquisition et d'affermage des terres agricoles en faveur de systèmes de crédit agricole plus conventionnels. Quant à la politique en matière de ressources, la province préfère s'en tenir à des mesures de développement et de commercialisation qui permettent d'accroître la valeur ajoutée de la province.

#### 4.2.3 Le développement économique

La province a créé un sous-comité du Cabinet sur le développement économique à titre d'organisme d'élaboration des politiques. A moyen terme, la province a adopté la position de principe suivante, c'est-à-dire qu'elle a l'intention de continuer à dispenser les services publics visant à favoriser le développement économique. A cette fin, elle a entrepris des initiatives dans le but d'élargir son champ d'action, en fournissant une infrastructure et des services industriels à l'appui du développement économique.

#### 4.3 Les politiques fédérales

Les premières politiques fédérales furent les instruments qui ont façonné l'économie manitobaine. Les activités économiques actuelles, dont les ventes de fourrures aux enchères, le commerce du blé et les services de transport, découlent des politiques fédérales de la première heure qui ont eu un effet " enveloppant " sur le développement du Manitoba. Au cours des deux dernières décennies, la province s'est lancée dans des initiatives provinciales directes de grande envergure afin d'élargir ses perspectives de développement économique. Sa capacité financière actuelle et prospective l'amène cependant à considérer les initiatives et les ressources fédérales comme un moyen de maintenir ses propres initiatives économiques. L'intervention fédérale directe peut servir à maintenir ou à élargir les activités économiques pour lesquelles le Manitoba est certes avantagé sur le plan de la concurrence.

##### 4.3.1 Le développement régional et le secteur de l'agriculture

Les connaissances spécialisées et les activités qui caractérisent à l'heure actuelle le commerce national et international des céréales sont un héritage du début du développement de l'Ouest. Ces activités relatives au commerce des céréales, alliées à la recherche publique et à toute une série d'activités agricoles, manufacturières, de transformation et de services, font de Winnipeg, en matière d'exploitation agricole nationale, le centre par excellence capable de maintenir la position du Canada dans le domaine du commerce international de l'agriculture. L'intervention fédérale visant à concentrer les exploitations agricoles dans la région de Winnipeg tout en renforçant la puissance nationale peut contribuer énormément au développement régional du Manitoba. A cet égard, les dépenses engagées par Agriculture Canada dans la recherche sur les céréales ont assuré au Manitoba un avantage de longue durée. La Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest et l'appui du gouvernement fédéral à l'égard de l'assurance-récolte ont également assuré une certaine stabilité au secteur de l'agriculture.

#### 4.3.2 La fabrication et la transformation

Les initiatives fédérales qui renforcent la capacité des entreprises manitobaines à exporter sont des instruments de politique indispensables à la croissance économique du Manitoba. Le gouvernement fédéral met à la disposition des entreprises de l'ensemble du pays un éventail de programmes industriels comprenant, entre autres, le développement des entreprises, le développement de l'exportation et les activités des banques de développement. Certains programmes fédéraux visant à favoriser le développement industriel sont nécessaires pour élargir l'assise manufacturière. Les avantages que les régions retirent en contrepartie des dépenses fédérales relatives aux communications, à la défense et à la sécurité, représentent un moyen important de stimuler la croissance industrielle. La prospérité et les perspectives actuelles des entreprises de pièces aérospatiales du Manitoba dépendent beaucoup de la politique fédérale.

Les perspectives provinciales dans le domaine de la fabrication et de la transformation sont dans bien des cas liées à des politiques et à des règlements relevant du gouvernement fédéral. Le maintien, depuis quinze à vingt ans, du taux réglementaire des céréales, a découragé la diversification de l'agriculture et de la transformation des produits connexes. A cause de cette politique tarifaire, il a fallu payer plus cher pour les biens achetés à l'extérieur et servant à des activités de développement économique. Les programmes nationaux de commercialisation n'ont pas tenu compte de la gamme de produits qui forme le principal potentiel d'exportation de l'ouest du Canada.

Au nombre des instruments fédéraux qui ont particulièrement favorisé l'expansion du secteur industriel du Manitoba, on note certains programmes d'aide importants, dont les programmes fédéraux de formation et de perfectionnement, dispensés sous l'égide de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, ainsi que le programme de la Loi sur les subventions au développement régional (LSDR) administré par le MEER. D'autres activités relevant du gouvernement fédéral, notamment celles entreprises par Air Canada, par Radio-Canada et par le ministère de la Défense nationale, contribuent énormément aux perspectives industrielles de la ville de Winnipeg, car outre le fait qu'elles appuient les activités importantes des services dans la province, elles concourent à l'acquisition et à la stabilisation des compétences de main-d'oeuvre indispensables à l'expansion industrielle.

#### 4.4 Les politiques fédérales-provinciales

L'entente-cadre de développement (ECD) qui s'étend de 1974 à 1984 constitue l'instrument stratégique primordial de la collaboration fédérale-provinciale en matière de développement économique. Sous l'ombrelle de cet outil commun, on a négocié des initiatives de développement régional comprenant le développement des terres septentrionales, les récoltes spéciales à valeur ajoutée, l'exploration minière, le tourisme et le développement industriel. Dans ce dernier cas, on a prévu les dispositions relatives à l'expansion des industries recourant à la technologie, afin de créer des liens entre les innovateurs et les inventeurs. De concert avec le programme de la LSDR, avec l'ARAP et les programmes de l'entente spéciale ARDA, ces ententes forment actuellement la pierre angulaire des plans de développement de la province. Dernièrement, le ministre fédéral du MEER et le ministre provincial des Finances ont convenu, lors de rencontres ministérielles dans le cadre de l'ECD, de revoir la stratégie d'ensemble et le mécanisme afin de déterminer si l'ECD permettait de faire face à la conjoncture et aux priorités économiques actuelles.

Les accords fédéraux-provinciaux de longue date concernant la péréquation et certaines activités particulières de gestion des ressources et d'adaptation sociale augmentent et étayent les dépenses relatives au développement économique. La province du Manitoba a une longue et riche expérience en matière de collaboration fédérale-provinciale dans l'exploitation énergétique et le développement des ressources. Les accords fédéraux-provinciaux lui ont permis de canaliser ses ressources et ses politiques sur le développement économique et sur les mesures d'adaptation à moyen terme, même si les programmes de santé, de bien-être et d'éducation exigeaient un apport financier toujours croissant.

## 5. LES POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### 5.1 Sommaire des avantages comparatifs

Dans l'avenir, les avantages comparatifs du Manitoba se rattacheront aux ressources naturelles ainsi qu'aux fonctions de gestion, de transformation, de fabrication, de services, d'approvisionnement, de transport et de distribution qui appuient les industries des ressources de l'Ouest canadien. Dans certaines de ces activités, le Manitoba a des compétences manifestes sur les marchés nationaux et internationaux. Etant donné que la base des ressources primaires de l'Ouest est orientée vers le marché international, l'avenir de l'économie manitobaine demeure fortement subordonné aux rapports économiques qui le rattachent aux marchés extraprovinciaux. Cette situation n'est pas un fait nouveau, car les marchés extérieurs ont toujours été les principaux déterminants de l'envergure et du rythme de la croissance économique au Manitoba. Cependant, à la différence du passé, des changements graves bouleversent actuellement l'ensemble des marchés extérieurs de la province, dans les provinces de l'Ouest, dans le reste du Canada et à l'échelle internationale et, par conséquent, on se doit de mettre en doute l'aptitude de ces rapports traditionnels à soutenir la croissance économique du Manitoba. On ne saurait se fier aux liens qui ont de tout temps rattaché l'économie manitobaine à celle des provinces de l'Ouest pour appliquer à l'économie manitobaine le scénario de croissance extrêmement optimiste qui s'applique aux autres provinces de l'Ouest.

L'économie manitobaine est principalement axée sur des activités du secteur primaire, qui sont relativement moins dynamiques que celles qui donnent la principale impulsion à la croissance économique de l'ensemble de l'Ouest canadien. Les principaux moteurs du développement économique, à savoir le pétrole, le gaz, la potasse et l'uranium, ne font pas partie intégrante de l'économie du Manitoba; la province a des rapports d'approvisionnement et de services plus limités vis-à-vis de ces secteurs, et ceux-ci apporteront une contribution soutenue, mais sans éclat, à la croissance économique du Manitoba. Par conséquent, l'écart entre le taux de croissance du Manitoba et celui des autres provinces de l'Ouest ira en s'élargissant, à mesure que ces dernières continueront de bénéficier d'importants investissements dans le secteur des ressources.

Afin de rehausser les perspectives économiques du Manitoba, il faudrait que l'économie manitobaine emboîte le pas aux régions rapidement croissantes de l'Ouest. Ce sont l'exploitation massive des ressources, ainsi que l'expansion, la diversification et l'urbanisation consécutives, qui sont au coeur des perspectives économiques de l'Ouest canadien. Une activité

économique accélérée dans l'Ouest ouvrira de nombreux débouchés à une variété de biens et de services : approvisionnements et matériaux pour l'exploitation des richesses naturelles; machines et équipement pour la transformation et la fabrication; biens de consommation durables et non durables pour une population en croissance rapide; services personnels, commerciaux et financiers, ainsi qu'installations de transport, de distribution et d'entreposage. Une expansion économique fondée sur les ressources entraînera dans son sillage une croissance rapide des marchés de consommation de l'Ouest canadien, croissance qui sera marquée par des revenus familiaux disponibles élevés. De tout temps, à partir de l'époque de la colonisation de l'Ouest, le Manitoba a fourni des biens et des services de ce genre à la région des Prairies, et l'expansion de cette capacité établie offre une gamme évidente de possibilités.

En plus de desservir le marché de l'Ouest canadien, et dans la mesure où les efforts futurs de développement économique au Manitoba seront orientés vers l'exportation, les efforts constants en vue d'accroître les exportations manitobaines de biens et de services vers les marchés nationaux et internationaux donneront une nouvelle vigueur à l'économie provinciale.

## 5.2 Le rôle de Winnipeg dans l'ouest du Canada

Grâce à l'expansion considérable de l'activité économique qui est prévue dans l'Ouest canadien, Winnipeg aura de nouveau l'occasion de continuer à jouer le rôle de " porte de l'Ouest " sur les plans économique et social. Cette ville est prête à assumer son rôle de centre commercial, industriel et financier, et elle est importante en tant que capitale internationale du commerce céréalier, en tant que fournisseur de services financiers et professionnels pour les régions de l'Ouest et en tant que centre de transports. Le nouvel essor de l'industrie des ressources de l'Ouest se traduira probablement par des rajustements dans une foule d'arrangements économiques, institutionnels et administratifs. Le Manitoba aura de plus en plus l'occasion de tirer parti des mouvements qui s'effectueront suivant un axe est-ouest et, dans ce contexte, les liens qui rattachent Winnipeg aux réseaux de transport nationaux sont essentiels. Winnipeg est un intermédiaire logique à partir duquel les services de transport ferroviaire, routier et aérien pourraient être dispensés à un trafic est-ouest croissant.

Le grand Winnipeg possède une base solide favorable à l'expansion d'un grand nombre d'activités industrielles. Ces activités concernent particulièrement le traitement des produits agricoles, la production de machines agricoles, la fabrication de produits en métal léger, ainsi que les industries utilisant une technologie plus avancée : fabrication de matériaux composés,

d'équipement aérospatial et électronique, de produits d'hygiène, de matériel de transport et d'autres produits complexes qui présentent de bonnes possibilités de croissance. Winnipeg se trouve à proximité des marchés des Prairies et du centre-ouest du Canada et des Etat-Unis, ainsi que des principaux réseaux de transport et d'énergie canadiens, ce qui constituera un facteur déterminant de ces possibilités de développement industriel. Pour exploiter ce potentiel à fond, on devra porter une attention particulière aux facteurs qui entravent le développement industriel de Winnipeg, y compris l'efficacité de l'infrastructure industrielle et d'autres formes d'infrastructure de cette ville.

### 5.3 Le Manitoba en tant que base manufacturière régionale

A cause de son caractère diversifié, le secteur manufacturier manitobain peut stimuler l'économie provinciale par le biais des ventes effectuées sur les marchés extraprovinciaux. Comme on l'a déjà indiqué, l'expansion du secteur des ressources de l'Ouest sera accompagnée d'un accroissement de la demande de biens et de services industriels; de plus, l'expansion du secteur des ressources va créer des revenus qui contribueront à accroître la demande de biens de consommation. Le secteur manufacturier du Manitoba devrait exploiter ces nouveaux débouchés régionaux, et même tenter une percée sur les marchés nationaux et internationaux, si ses capacités de production et de commercialisation le permettent.

Le Canada et le Manitoba ont reconnu dernièrement l'importance des secteurs industriels du Manitoba; à cette fin, ils ont conclu une entente auxiliaire quinquennale sur le développement industriel (1978-1983). Cette entente prend la forme d'un programme " entreprises du Manitoba " qui favorise les mesures destinées à promouvoir l'activité industrielle, grâce à des initiatives visant à accélérer le développement industriel, commercial et technologique, l'aide aux petites entreprises et l'aménagement des emplacements industriels. La stratégie de développement implicite à l'entente est d'encourager les projets qui stimulent la croissance économique globale et qui favorise une croissance plus équilibrée entre les régions de la province. Les secteurs industriels prioritaires sont ceux qui ont des liens solides avec l'économie manitobaine ou un fort potentiel en ce sens. Les industries sur lesquelles il faudra se pencher avant tout comprennent les industries des aliments et boissons, des produits d'hygiène, de l'outillage léger, du matériel de transport, ainsi que les industries aérospatiale et électronique.

L'industrie des aliments et boissons compte pour 34 % des livraisons manufacturières du Manitoba et pour 20 % de son emploi manufacturier. Une forte proportion de l'activité dans cette industrie est liée à la transformation primaire, mais il existe des possibilités de transformation plus poussée des

aliments et boissons dans la province. Cependant, la plupart des usines de transformation des aliments ont besoin de réserves importantes d'eau et produisent des déchets liquides et solides en grande quantité; or, l'absence d'installations d'adduction d'eau et d'égouts capables de répondre à leurs besoins les empêche de s'implanter dans les régions du Manitoba rural où se pratiquent la culture et l'élevage. Il faudrait donc faire en sorte que l'industrie des aliments prenne de l'expansion dans les régions où sont présents à la fois des réserves d'eau suffisantes et des produits agricoles susceptibles de transformation.

Les industries du matériel de transport du Manitoba, qui ont connu une croissance rapide tant sur le plan de l'emploi que des livraisons, peuvent tirer profit de la croissance des marchés nationaux et régionaux. Dans le cadre des grandes possibilités offertes par la croissance de l'économie régionale de l'Ouest, soulignées précédemment, les capacités de production établies dans des domaines tels que la fabrication de carrosseries de camion et de remorques commerciales pourraient éventuellement être élargies. La diversification des activités des usines manitobaines, ainsi que la proximité et la sensibilité aux marchés locaux et régionaux, laisse également entrevoir un certain potentiel de production de matériel de transport fait sur mesure et en petite quantité.

Les industries de la transformation des métaux du Manitoba ont acquis une grande capacité dans un large éventail de produits et possèdent d'excellentes installations locales de soutien. Elles desservent essentiellement le marché régional et leurs perspectives de croissance sont étroitement liées à celles des industries du matériel de transport, des machines agricoles et du bâtiment. Dans la mesure où ces industries prospéreront, le secteur de la transformation des métaux verra ses possibilités s'accroître. Le Manitoba possède également un certain nombre d'entreprises qui produisent du matériel industriel hautement spécialisé susceptible d'être exporté. Si on accorde une attention particulière à la recherche et au développement, à la conception et à la qualité, une expansion continue est possible dans ce domaine.

L'industrie des machines agricoles du Manitoba est la deuxième en importance au Canada après celle de l'Ontario; son expansion a été relativement plus rapide que dans le reste du Canada. La production manitobaine comprend les tracteurs à quatre roues motrices, les andaineuses, les élévateurs à grains, les machines de manutention du foin, le matériel agricole divers et les semoirs. Bien que cette industrie soit concentrée à Winnipeg, on trouve certaines usines importantes ailleurs, notamment à Brandon, à Minnedosa et dans la région de Morden-Winkler-Morris. Grâce à la croissance du marché intérieur, à l'augmentation des exportations, au remplacement des

importations et à la diversification dans les secteurs industriel et du bâtiment, on peut s'attendre que l'industrie de la machinerie agricole prenne de l'expansion. L'établissement d'une installation d'importance au Manitoba et la continuation des activités de sous-traitance devraient favoriser la croissance de l'industrie; dans le cas des activités de sous-traitance, l'amélioration de la productivité est un facteur clef.

L'industrie aérospatiale du Manitoba, industrie à haute technicité qui possède une compétence manifeste dans le domaine de la fabrication, de la réparation, de l'entretien et de la révision, dans la recherche et le développement technologiques, ainsi que dans les activités de soutien des opérations, est appuyée par un noyau important de sous-traitants spécialisés. A l'heure actuelle, les principales entreprises comptent 2 250 employés et enregistrent des livraisons annuelles de quelque \$70 millions; l'ensemble du Manitoba a conservé entre 8 et 9 % de l'emploi et de la production de l'industrie aéronautique canadienne. A l'échelle nationale, on prévoit que l'industrie aérospatiale prendra une expansion considérable à moyen terme, en raison principalement du programme du nouveau chasseur dont le coût s'élève à \$2,4 milliards; mais son expansion sera également appuyée par une demande croissante de transport aérien, particulièrement dans le cadre du développement des terres septentrionales. Si le Manitoba conserve sa part d'activités dans le contexte national, cette croissance devrait engendrer une augmentation de 70 % de la production par rapport aux niveaux de 1977 et pourrait ajouter 2 000 emplois à l'économie provinciale.

L'industrie de l'électronique - autre industrie à haute technicité - joue un rôle de plus en plus important dans l'industrie aérospatiale et les autres industries à technologie de pointe. En plus de l'avionique, le Manitoba pourrait tirer profit de son capital technologique dans les domaines qui se rattachent à la télédétection, à la transmission, aux instruments électronique de médecine, aux télécommunications, aux instruments spatiaux et aux fusées, aux systèmes de surveillance environnementale et atmosphérique, à la transmission en courant continu à haute tension et aux commutateurs.

L'industrie des produits d'hygiène est un secteur prometteur qui peut tirer profit de l'assise technologique dont la province dispose déjà, particulièrement avec ses industries électronique et aérospatiale. Il existe déjà un noyau d'entreprises fabriquant des pièces électroniques et des matières plastiques qui travaillent dans le domaine de l'hygiène. Les possibilités pourraient varier de la fabrication de matériel à celle de médicaments et d'appareils.

En résumé, de l'examen des possibilités du secteur de la fabrication se dégagent plusieurs questions interreliées. En premier lieu, il faudra veiller à ce que soit maintenue la contribution des industries mobiles à l'économie provinciale. Deuxièmement, la nécessité d'obtenir une meilleure productivité et de surveiller les coûts de la main-d'oeuvre est essentielle au maintien et à la croissance de l'industrie manitobaine. De même, compte tenu des besoins futurs, il sera nécessaire d'intensifier les efforts de recherche et de développement. Troisièmement, vu la croissance que connaît l'économie de l'Ouest canadien, la main-d'oeuvre qualifiée sera de plus en plus en demande et les pouvoirs publics et l'industrie devront conjuguer leurs efforts en matière de planification pour s'assurer qu'il y a suffisamment de travailleurs compétents.

#### 5.4 L'accroissement de la valeur ajoutée des produits des richesses naturelles

##### 5.4.1 Le Manitoba rural du Sud

Le niveau de l'activité économique du Manitoba rural du Sud dépend largement du secteur de l'agriculture et des activités industrielles et de services connexes. Les centres secondaires jouent un rôle particulièrement important, car c'est de là que provient un large éventail de services commerciaux et agricoles nécessaires à l'industrie agricole. Ces centres conviennent également à l'activité industrielle liée à l'agriculture, étant donné qu'environ les deux tiers des activités manufacturières qui se déroulent dans les régions agricoles rurales sont liés à la production des matières premières et à la transformation des produits primaires. L'activité agricole contribue considérablement à l'équilibre de la croissance économique dans les régions rurales et dans les centres secondaires, tout en stimulant l'activité de Winnipeg par le biais des rapports sur le plan des services et de la fabrication, et ce tant en ce qui concerne les facteurs de production que la production elle-même.

De façon générale, à l'instar des autres provinces des Prairies, le Manitoba possède les ressources nécessaires pour accroître le volume et la valeur de la production agricole; or les politiques de commercialisation et de gestion des biens sont les principaux facteurs qui empêchent d'exploiter pleinement ce potentiel de développement. Il sera cependant possible d'accroître la production agricole à mesure que les marchés s'élargiront, de la diversifier en privilégiant les cultures de haute valeur de même que celles qui donnent lieu à une activité de transformation et enfin, de stabiliser la production et le traitement de la viande de boucherie. Dans ce contexte général, notons que le Manitoba se distingue par son climat qui permet un excellent rendement à la production des cultures spécialisées. Du point de vue du remplacement des importations, la production de maïs en grains et, peut-être, l'introduction du soja pour

satisfaire tant aux besoins industriels qu'à l'alimentation du bétail, présentent de bonnes possibilités de croissance. L'analyse préalable indique que la production de cultures spécialisées est très rentable, contribue à la stabilité des revenus agricoles, améliore le niveau des revenus et se prête à l'exportation.

L'entente auxiliaire quinquennale Canada-Manitoba sur la production des cultures à forte valeur ajoutée renferme une stratégie de développement visant à atteindre ces objectifs. Afin d'appuyer la croissance économique provinciale et l'aménagement de solides centres secondaires au Manitoba, cette entente prescrit des initiatives visant à accroître la production du fourrage et l'efficacité de l'industrie de l'élevage des bovins, et prévoit des activités précises relatives à la productivité des terres, afin de supprimer les obstacles qui limitent la réalisation de ces initiatives et de renforcer la base des ressources agro-rurales.

#### 5.4.2 La région des ressources septentrionales

Dans la région des ressources septentrionales, les possibilités économiques continueront d'être concentrées sur les activités dérivées de l'exploitation des ressources. Les perspectives des centres industriels du Nord dépendront des secteurs des ressources sur lesquels ils reposent. Les localités éloignées, composées en grande partie d'autochtones, continueront à être caractérisées par une croissance démographique rapide, par des possibilités de revenu plus restreintes et par un taux de chômage élevé.

Dans le secteur des mines, le renversement récent de la conjoncture économique causé par l'inertie des marchés internationaux des métaux a conduit à une réorientation régionale des possibilités d'emploi. En dépit de l'importance des dépenses en capital (dans le contexte de l'économie manitobaine) engagées dans les exploitations en place à Snow Lake et à Leaf Rapids, aucun projet majeur n'est prévu dans un avenir rapproché.

Bien que la géographie du Manitoba nous amène à penser qu'il existe des ressources minérales non encore explorées, les découvertes sont à ce point irrégulières qu'il n'est pas possible de prévoir avec certitude et en détail quelles seront les futures exploitations. A long terme, l'intérêt que suscitent l'uranium et les minéraux métalliques pourrait donner lieu à la création de nouvelles entreprises, fort probablement dans la région où se situent actuellement les centres miniers. Les techniques nucléaires et autres techniques de pointe incitent à accroître la production de lithium et de césium.

Dans le secteur des forêts, l'abondance des ressources favorise théoriquement l'expansion économique; en pratique cependant, par rapport à d'autres régions canadiennes et internationales, la nature des ressources forestières du Manitoba est telle que les producteurs et les transformateurs de cette province sont en général désavantagés sur le plan de la concurrence. Le secteur forestier continuera d'être essentiel à l'économie provinciale, particulièrement du point de vue régional, grâce aux emplois qu'il crée dans les régions septentrionales et dans les régions forestières périphériques de la province. On prendra grand soin de s'assurer de la bonne marche des principaux établissements situés à Le Pas et à Pine Falls, en donnant la priorité aux questions d'efficacité, de transport et de protection de l'environnement. L'exploitation plus poussée des opérations axées sur les collectivités qui alimentent ces deux gros établissements est liée à leur prospérité soutenue. Il est vaguement possible que soient aménagées de nouvelles installations, n'appartenant pas aux industries du bois de construction et des pâtes et papiers, qui mettraient en pratique des techniques nouvelles pour récolter des espèces et des peuplements sous-utilisés et qui pourraient contribuer à la création de vastes réservoirs d'emplois régionaux.

La pêche et le piégeage ne seront pas des facteurs déterminants dans la performance globale de l'économie provinciale, mais n'en demeureront pas moins importants si l'on considère qu'ils constituent un moyen de participer à l'activité économique dans les régions forestières périphériques et dans les régions septentrionales de la province, où de telles possibilités sont rares.

De même, l'activité de l'industrie du bâtiment, associée au réaménagement hydro-électrique du Nord (en fonction de la disponibilité des marchés) ainsi qu'au projet du gazoduc de la Polar Gas (qui doit traverser le Manitoba) pourrait fournir de nombreux emplois dans la construction, ainsi qu'un nombre limité d'emplois permanents dans les opérations d'exploitation. Les cadres supérieurs des deux paliers gouvernementaux devront cependant, comme par le passé, fournir un effort substantiel afin de s'assurer que l'aménagement des terres septentrionales et les activités découlant de l'exploitation des ressources fourniront aux autochtones de ces régions la possibilité de trouver des emplois et de participer au développement. A cet égard, ils auront sans doute besoin d'outils tels que l'entente spéciale ARDA et l'entente auxiliaire sur les terres septentrionales.

## 5.5 Les possibilités du secteur des services

Les possibilités d'accroître les exportations de services à la suite de l'expansion du secteur des ressources naturelles de l'Ouest ont été exposées plus haut. On pourrait s'inspirer du fait que le Manitoba fournit depuis longtemps des services financiers à la région des Prairies, pour offrir d'autres services spécialisés, dans le domaine de l'ingénierie, de l'architecture et d'autres services professionnels. A l'appui de cette possibilité, la productivité du secteur des services pourrait être grandement améliorée grâce à l'innovation technologique.

L'expansion du secteur touristique permettrait de diminuer le déficit de la balance canadienne de paiement au compte du tourisme, tout en favorisant le développement économique du Manitoba. Dans ce contexte, la région de Winnipeg possède un potentiel énorme et la présence des sites touristiques à une distance raisonnable de cette ville augmenterait l'attrait tout en incitant les touristes étrangers à prolonger leur séjour. De même, les projets qui mettent à profit le capital en ressources et la diversité ethnique et culturelle de la province augmenteraient le nombre de lieux de destination des touristes. Afin de tirer avantage des possibilités qui existent dans le domaine du tourisme, le Canada et le Manitoba ont conclu récemment une entente quinquennale (1979-1984) sur le développement du tourisme, au coût de \$20 millions. Cette entente a pour objectif d'accélérer le développement économique du Manitoba, d'encourager une croissance plus équilibrée dans la province et de contribuer à la réduction du déficit commercial canadien. Conformément au rapport du groupe de travail sur l'industrie du tourisme au Canada, les programmes au titre de cette entente sont conçus en vue d'aménager des sites touristiques, d'améliorer la productivité de l'industrie et d'obtenir la coopération des organismes touristiques du secteur privé.

Toujours dans le secteur des services, la contribution des institutions et des organismes fédéraux à l'économie provinciale ne saurait être négligée. L'intérêt que porte le gouvernement fédéral à la décentralisation des services gouvernementaux, les perspectives de croissance relativement faibles du Manitoba, sa situation géographique centrale sur la carte du Canada et ses domaines manifestes de compétence, notamment pour ce qui est de l'agriculture, de la mise en marché des céréales et des services financiers, voilà autant de bonnes raisons pour le gouvernement fédéral d'accroître ses activités au Manitoba.

Enfin, le secteur des services dans les agglomérations septentrionales éloignées recèle un potentiel de développement

encore intact. De façon générale, il n'y a même pas de services commerciaux rudimentaires dans les régions éloignées du Nord. Il y a cependant des marchés, si l'on en juge par la taille de la population, même si le potentiel ultime peut être amoindri par le faible niveau des revenus locaux. Toutefois, l'expansion du secteur des services ne dépendrait pas uniquement des habitants de l'endroit (par exemple, les services d'hôtellerie pourraient venir du Sud) et pourrait entraîner à long terme une hausse des revenus de la localité. Il semble que les boutiques de réparation, les blanchisseries automatiques, les salons de beauté, les boulangeries et les casse-croûte ont un certain potentiel. Ces activités ont besoin de gestionnaires, de capitaux et de sites d'opération.

## 6. RESUME ET CONCLUSIONS

La performance et l'avenir de l'économie manitobaine dépendent de ses rapports avec les marchés extérieurs. Cette situation n'est pas nouvelle. Traditionnellement, les marchés extérieurs ont déterminé l'envergure et le rythme de la croissance économique du Manitoba. Cependant, des changements importants surviennent actuellement dans l'ensemble des marchés extérieurs de la province, c'est-à-dire dans les provinces de l'Ouest, dans le reste du Canada et à l'échelle internationale; pour cette raison, il est peu probable que les rapports économiques traditionnels continuent de soutenir la croissance économique du Manitoba. Le défi que doit relever le Manitoba pour assurer son avenir économique réside dans l'établissement de liens économiques forts et vigoureux avec les marchés extraprovinciaux, défi qui exigera du dynamisme et de la perspicacité de la part de tous les secteurs de l'économie provinciale.

La structure diversifiée de l'économie manitobaine découle de ses activités économiques traditionnelles fondées sur l'exploitation des ressources et appuyées par des politiques de développement du secteur public; elle découle aussi de ses industries manufacturières relativement mobiles. A l'origine, le Manitoba a été colonisé pour répondre aux besoins de pelleteries provenant de l'extérieur; par la suite, la colonisation et l'expansion des services, suivies de près par des activités manufacturières, se sont accrues pour répondre aux besoins des établissements agricoles en pleine croissance qui surgissaient sur tout le territoire des Prairies. Puis, l'exploitation de nouvelles ressources, notamment dans le domaine des forêts, des mines et de l'exploitation hydro-électrique, a élargi le secteur primaire tout en compliquant les rapports interindustriels qui s'étaient établis dans l'économie manitobaine.

En raison de sa situation géographique, Winnipeg est devenue une ville-entrepôt, reliant la région des Prairies exportatrice de matières premières, aux capitales financières et commerciales du Canada central. En témoignent, d'une part, l'apparition d'activités reliées aux transports, à la distribution, à la vente en gros et, plus tard, à la fabrication, afin de desservir les marchés des Prairies en plein essor et les secteurs des ressources et, d'autre part, l'avènement d'activités en matière de finances, de commerce et de transports et, à nouveau plus tard, des activités de transformation qui se rattachent à l'exportation des produits des ressources primaires de l'Ouest vers l'est du Canada et vers les marchés mondiaux.

L'existence d'industries mobiles au Manitoba s'explique par la présence d'une main-d'oeuvre qualifiée ainsi que par le rôle d'entrepôt que joue Winnipeg. Les politiques gouvernementales ont largement favorisé cet état de choses. Grâce

à la politique vigoureuse de l'immigration, un groupe de travailleurs et d'entrepreneurs qualifiés du secteur du vêtement sont venus s'installer à Winnipeg; le Commonwealth Airtraining Plan, mis sur pied pendant la Seconde Guerre mondiale, a doté le Manitoba d'une main-d'oeuvre expérimentée dans les industries de l'aéronautique; de même, la production du temps de guerre a régénéré l'industrie manitobaine du matériel de transport.

L'évolution de l'économie manitobaine a donné lieu à une économie d'un million d'habitants dans une région de quelque 640 000 kilomètres carrés. Environ 90 % de la population a élu domicile dans le sud (soit le tiers) de la province et plus de la moitié de la population habite Winnipeg et sa banlieue. La région agricole du Sud se consacre à la production de récoltes et à l'élevage et la plus grande partie de l'activité économique de cette région se rattache aux services et aux biens fournis à l'assise agricole. Les rapports entre la région agricole et l'économie de Winnipeg s'établissent dans les domaines de l'approvisionnement, des services et de la transformation. La région septentrionale, ou région des ressources primaires, qui couvre presque les deux tiers du territoire de la province, se caractérise par des activités liées aux ressources naturelles, soit les mines, les forêts et les ressources hydro-électriques, dont les rapports avec le reste de l'économie provinciale sont limités sur le plan des services et de l'approvisionnement. Toutefois, des îlots importants existent sur le plan des disparités socio-économiques; ces disparités sont propres à la région et elles ont une influence sur l'économie de la province principalement par le biais des rapports sur le plan des services gouvernementaux.

Winnipeg joue un rôle prépondérant dans les domaines industriel, commercial et institutionnel de l'économie provinciale. L'envergure et le rythme de l'activité économique de Winnipeg sont déterminés par ces interactions, d'abord dans le cadre provincial, et ensuite dans les contextes régional et national. Dans le contexte provincial, ces interactions sont les plus apparentes dans le secteur de l'agriculture, puisque Winnipeg renferme un vaste réseau d'entreprises et d'établissements qui se rattachent à l'économie agricole par le biais de la transformation, des transports, de la commercialisation et d'autres fonctions de services et de biens et des institutions.

Dans les contextes régional et national, Winnipeg joue un rôle de ville-entrepôt reliant les régions exportatrices de ressources de l'Ouest canadien aux centres manufacturiers, financiers et commerciaux de l'Est. En jouant ce rôle, Winnipeg a gagné de l'importance à titre de centre de transport, de distribution, de fabrication, de finances et de commerce pour l'Ouest du Canada. Les sommes importantes qui viennent d'être investies dans les richesses naturelles stimuleront vraisemblablement l'expansion de l'industrie des services dans les autres

ville de l'Ouest qui sont plus près des ressources naturelles, et ce au détriment du niveau d'activité de Winnipeg. Bien que ce déplacement des fonctions de services vers d'autres villes risque de gruger les fonctions traditionnelles de Winnipeg, ses réseaux de transport et la proximité des principales régions de ressources de l'Ouest fourniront l'élan nécessaire pour élargir les fonctions établies de cette ville dans les domaines de la fabrication et de l'entreposage.

L'évolution des principales variables économiques de la période allant de 1971 à 1978, indique qu'il y a eu érosion progressive de la position du Manitoba dans l'économie canadienne. Pour ce qui est du rendement réel, de la population, du revenu personnel, de la valeur ajoutée, de l'emploi et des investissements, la part de la province a décliné régulièrement au cours des années 70. Cela ne veut pas dire que ces variables n'ont enregistré aucune croissance, mais plutôt que cette croissance n'a pas progressé aussi rapidement que pour le reste du Canada.

Dans l'avenir, l'économie du Manitoba croîtra sans doute de façon uniforme, à un rythme plus lent que l'économie canadienne dans son ensemble. Cette situation reflète le fait que l'économie du Manitoba est fortement orientée vers les secteurs de ressources de l'Ouest canadien qui, tout en maintenant leur vigueur, connaîtront une expansion modérée. Ce sont d'autres matières premières, notamment le pétrole, le gaz, la potasse et l'uranium, qui ne font pas partie intégrante de l'économie du Manitoba et avec lesquelles cette dernière a des rapports de biens et de services plus limités, qui constituent de nos jours les moteurs de l'expansion économique dans l'Ouest du Canada et qui entraîneront vraisemblablement dans cette région une croissance économique sans précédent.

Une activité économique accélérée dans l'Ouest ouvrira de nombreux débouchés à une variété de biens, de services, d'approvisionnements et de matériaux utilisés dans l'exploitation des richesses naturelles, à des machines et équipements de transformation et de fabrication, à des biens de consommation durables pour une population urbaine en croissance rapide, à des services personnels, commerciaux et financiers, ainsi qu'à des installations de transport et de distribution. Il semble que le Manitoba va assurer sa croissance, à moyen terme, en ajustant sa structure industrielle et économique à la croissance de l'Ouest canadien.

